

## TOME TROISIÈME.

1759.

Les Anglois ayant résolu de jeter toutes leurs forces sur Québec, et d'intriguer le centre de la Colonie, formèrent deux armées : celle pour assiéger Québec fut mise sous le commandement de M. James Wolfe, et celle qui devoit agir au centre de la Colonie étoit commandée par M. Amherst ; ces deux armées étoient abondamment pourvues de tout ce qui étoit nécessaire ; celle du Général Amherst entra très-tard en campagne, mais l'escadre Angloise étoit rendue le sept Juin à l'Isle aux Coudres.

Sur les nouvelles réitérées que l'on reçut de Québec que l'ennemi approchoit, on résolut enfin de descendre à cette ville pour la mettre en état de défense. On tint à Montréal un grand conseil de guerre, dans lequel on agita ce qu'il convenoit de faire pour la défense totale du pays, supposé que les Anglois portassent en même temps la guerre dans différentes parties. Le recensement général qui avoit été fait des hommes de la Colonie en état de porter les armes, n'étant que de 15,229 hommes, non compris les troupes, ne pouvoit pas naturellement donner de grandes espérances ; on faisoit monter l'armée de M. Wolfe à 20,000 hommes,—celle de M. Amherst à 30,000,\*—et un corps de cinq à six mille hommes qui devoit déboucher par la rivière Chouaguen. Sur ce pied le conseil de guerre décida qu'il falloit rendre l'armée, pour défendre Québec, la plus forte qu'on pourroit, dont M. de

---

\* Le Général Wolfe avoit environ 8,000 hommes,—Le Général Amherst 12,000. (Voir l'Histoire d'Angleterre, par Smollett, vol. 5, p. 20.)

Montcalm auroit le commandement, ayant sous lui MM. de Lévis et Sennezergues ; que M. de Bourlamarque se porteroit avec un corps considérable à Carillon, pour couvrir cette place, mais que cependant si l'ennemi en approchoit, ce Général se retireroit dans un endroit qu'on iroit reconnoître, propre à l'arrêter, et qu'on évacueroit la place, en la faisant sauter ; on donna ordre à M. de Lévis d'aller avec les Ingénieurs, chercher, vers le Fort St. Jean, le plus près du Lac qu'on pourroit, un endroit.

Quant à la partie du pays d'en haut, on résolut d'abandonner les retranchemens qu'on avoit faits à la Pointe au Baril, qui devenoient d'autant plus inutiles qu'il falloit abandonner la construction qui s'y faisoit pour envoyer les ouvriers à Québec ;—qu'on évacueroit le Fort de la Presentation, peu susceptible, par sa situation, d'aucune défense, et que, pour arrêter l'ennemi de ce côté, on enverroit un fort détachement qui se retrancheroit à la tête des Rapides pour en défendre l'entrée, et qu'en supposant que les Anglois allassent attaquer Niagara, M. de Lignerie, ci-devant Commandant au Fort Duquesne, qui en l'évacuant s'étoit retiré au Fort Machault,—viendrait avec ses troupes au secours de cette place.

Ces résolutions prises, M. de Montcalm partit pour Québec avec un corps de troupes et de milices, afin de faire commencer à travailler les retranchemens, dans lesquels on vouloit attendre l'ennemi ; M. le Chevalier de Lévis partit en même temps pour se rendre à St. Jean ; l'Isle aux Noix, à l'entrée du Lac Champlain, à cinq lieues au-dessus de ce fort, parut l'endroit le plus propre à arrêter les Anglois.

M. le Marquis de Vaudreuil choisit M. le Chevalier de la Corne pour aller à la tête des Rapides ; il lui donna un détachement de huit cents hommes, troupes et milices ; et il se

posta à l'Isle aux Galops, à trois lieues en deça de la Présentation; ce Général donna aussi des ordres à M. de Lignerie, qu'il lui envoya par un canot qui lui fut dépêché, et ensuite partit le vingt-trois Mai, pour se rendre à Québec, où les ordres de la Cour l'appeloient, afin d'engager par sa présence les Canadiens à faire leur devoir; car il faut observer que jusqu'alors M. de Montcalm et son prédécesseur devoient suivre, pour les opérations militaires, les ordres du Gouverneur Général; mais M. de Montcalm ayant été fait Lieutenant Général, il paroissoit déplacé de le faire obéir à un Officier qui n'avoit aucun des grands grades; le Lieutenant Général devoit commander en chef l'armée, et en diriger seul les opérations,—néanmoins se concerter avec le Gouverneur Général, auquel il devoit rendre les mêmes honneurs dont il jouissoit auparavant, en sorte que M. de Vaudreuil avoit à l'armée tous les honneurs du Généralat.

M. de Montcalm, arrivé à Québec, commanda tout le monde pour travailler à des retranchements qui furent tracés vers une paroisse nommée Beauport. Comme il pensa que ces ouvrages ne seroient pas en état avant l'arrivée des vaisseaux Anglois, ce qui pouvoit être d'un jour à l'autre, il envoya un ordre à M. de Lévis qui étoit à Montréal, de commander, généralement, tous les hommes de ce gouvernement de descendre à Québec, et qu'on avoit besoin d'un coup de main. Il envoya à cet égard des ordres précis et conformes dans toutes les paroisses, qui mirent tout le monde en mouvement; mais, ayant su que l'armée Angloise étoit encore éloignée, on représenta à M. Rigaud, qui étoit resté, (M. de Lévis étant parti tout de suite dans l'espérance qu'on le suivroit,) qu'il n'étoit pas juste qu'on dépouillât le gouvernement\* de toutes ses forces, qui étoient la ressource de l'armée et de Québec; qu'au reste, cet ordre n'étoit émané

---

\* C'est-à-dire le gouvernement de Montréal.

que de M. de Montcalm, qui n'avoit que le pouvoir de commander les armées, sans le faire à la Colonie, qui ne devoit recevoir des ordres que du Gouverneur Général.

M. de Vaudreuil, lorsque cet ordre partit, n'étoit point encore arrivé à Québec ; les deux Généraux se concertèrent ensemble ; l'ordre de M. de Montcalm fut révoqué, et M. de Vaudreuil demanda seulement 1,500 hommes, ce qui arrêta tout.

Par la description de Québec que j'ai donnée précédemment, ou a vu que ses fortifications avoient été entièrement négligées, tandis qu'on faisoit, à 5 et 600 lieues, des postes inutiles qui coûtoient des sommes immenses ; et il est surprenant qu'on ne pensa à mettre cette ville hors d'état d'insulte, qu'au moment critique où les ennemis devoient se présenter. On fit un retranchement pour fermer la communication de la haute à la basse-ville, par un ouvrage en palissades, qui prenoit du coin de l'Evêché au roc ; on éleva sur le terrain au-dessus un cavalier qui battoit dans le chemin,—le seul de ce côté pour monter à la haute-ville ; la batterie le long du roc derrière l'Evêché fut prolongée jusqu'à l'Intendance, en garnissant de palissades les endroits où les murs n'étoient point encore élevés ; on ajouta à la basse-ville des nouvelles batteries aux anciennes, et on ferma toutes les ouvertures des maisons et des rues qui communiquoient au fleuve ; le fauxbourg de St. Roch et l'Intendance furent entourés d'un ouvrage en palissades, fortifié de bastions, sur lesquels étoient des batteries ; et vis-à-vis de l'Intendance, sur la petite rivière St. Charles, on éleva, sur deux navires qu'on fit caler, deux batteries considérables ; on fit aussi une redoute au moulin au-dessus de St. Roch, et on construisit un pont de communication de la basse-ville à Beauport, dont la tête fut défendue par un ouvrage couronné ; et de cet ouvrage on

éleva des retranchemens qui suivoient les sinuosités du terrain, jusqu'au Sault de Montmorency, avec quelques redoutes de distance en distance.

M. de Ramzay étoit Lieutenant de Roy de la ville ; il devoit naturellement commander en l'absence de M. de Vaudreuil, à moins que ce Gouverneur n'y mît un Officier Général ; cependant, comme il n'étoit point aimé de M. de Vaudreuil, il eut la disgrâce que l'on confia le commandement de la basse-ville à M. de Bernetz, Chevalier Commandeur de Malthe ; c'étoit l'endroit pour lequel on craignoit le plus ; on marquoit la défiance que l'on avoit de la capacité de M. de Ramzay, qui n'avoit cependant rien fait pour se défier de lui, et avoit servi avec distinction ; on partagea la bourgeoisie en différentes compagnies, et on assigna à chacun l'endroit où il devoit se rendre, et ce qu'il devoit faire.

On disposa aussi de la Marine ; M. de Vaucrain, Lieutenant de vaisseau, commandoit les forces de mer ; on auroit bien voulu que ce fut le S. Cannon, qui commandoit pour le Munitionnaire ou la Société ; on le préconisoit,—on le vouloit même soustraire aux ordres de M. de Vaucrain ; ce n'est pas que le S. Cannon ne fût très-brave, et capable de démentir ceux qui lui feroient confier quelque action d'éclat ; mais M. de Vaucrain l'emportoit de beaucoup sur lui ; il descendoit d'un certain Vaucrain des Yvetaux, qui avoit été précepteur de Louis Treize ; sa famille étoit riche et opulente ; il n'avoit cependant commandé que des vaisseaux marchands ; mais il s'étoit distingué à ce point, que le ministre avoit jeté les yeux sur lui préférablement à tout autre, pour lui confier certain commandement, et comme il s'étoit retiré chez lui, le Ministre l'avoit engagé à se rendre en Canada ; les lettres qu'il avoit étoient des plus pressantes, et ses ordres marquoient une distinction et une confiance peu

communes ;—on lui avoit donné pour second un brave homme qu'on avoit fait Officier ; cependant, cet homme, outré du peu de mérite de ce particulier, fut dans le cas d'agir avec vigueur vis-à-vis de Cannon, à qui la Société vouloit faire honneur de tout.

On construisit une batterie flottante de dix-huit canons, dont on donna le commandement à un Officier de Marine ; ce fut le S. Guillon qui en avoit donné le plan ; on construisit aussi plusieurs Brûlots : le S. Jacan de Fidemont donna l'idée de bateaux égueulés, qui portoient chacun une pièce de canon ; un habitant avoit aussi donné le dessein de cajeux de bois, capables de mettre le feu aux vaisseaux ; on en fit quelques-uns, et ensuite on les abandonna ; on proposa à M. de Vaudreuil de raser la basse-ville, mais il s'y opposa.

On forma aussi un corps de Cavalerie, et le S. de la Roche Beaucourt, aide-de-camp de M. de Montcalm, et Capitaine de Cavalerie, en fut fait Commandant ; et on travailla sans relâche en attendant l'ennemi ; et comme pour monter de l'Isle-aux-Coudres à Québec il faut suivre le chenal qui biaise, on avoit, pour la commodité des vaisseaux, fait des marques dans les Isles en abatis, qui guidoient jusqu'à l'Isle d'Orléans, au bout de laquelle il y en avoit une autre en pierre ; pour que l'ennemi pût se tromper, on abattit tout le bois de l'Isle, et la marque de l'Isle d'Orléans.

Cependant M. de Bourlamarque s'étoit porté avec sa petite armée à Carillon ; on lui promit de lui envoyer des Sauvages des postes d'en haut qu'on attendoit incessamment.

Effectivement, M. de Vaudreuil toujours persuadé que les Anglois craignoient les Sauvages, avoit donné ordre aux Officiers qui commandoient dans les postes d'en haut de les inviter à descendre, en leur promettant de grands présents ; M. de Bourlamarque avoit avec lui un Officier Canadien,

distingué par sa bravoure : c'étoit le S. de Langy Montegron ; il étoit actif, vigilant, toujours prêt à marcher et à se signaler. Il commandoit un parti de Sauvages, et alloit en découverte ; il fut envoyé pour observer l'armée Angloise ; il pénétra jusqu'à environ une lieue d'Orange, où il vit l'armée encore campée, qu'il crut forte de quatorze à quinze mille hommes ; il fit prisonnier un caporal du régiment de Forburn, nommé John Anderson, de qui il apprit que le Fort Stillwater, à huit lieues de Lidius\* étoit rempli de vivres,— que l'armée Angloise étoit composée des régiments de Royal Ecossois, Forburn, Blakeney, Royal Montagnards, † Montgomery Montagnais, ‡ un Bataillon Royal Américain, Lord Howe, Abercromby et Young Maurice ; § mille hommes de coureurs de bois, commandés par le Major Rogers, et sept à huit mille hommes de troupes des Provinces ; qu'en outre, M. Johnson devoit pénétrer à travers les bois avec un corps considérable de Sauvages, pour dévaster la Colonie ; cette dernière circonstance fit qu'on ne commanda point les habitants

\* Voir page 54, note.

† *Royal Highlanders*, ou 42e. Régiment.

‡ *Montgomery Highlanders*, ou 77e Régiment.

§ Plusieurs des noms qui sont donnés ici aux Régiments sont tellement défigurés qu'il n'est pas facile de découvrir quels sont précisément les corps de Troupes que l'on a voulu désigner. A l'époque d'alors les Régiments au service de l'Angleterre portoient les noms de leurs Colonels. Voici les corps qui composoient les forces du Général Amherst, devant Montréal, au mois d'Août, 1760 :

Le 42e. Régiment, 2 Bataillons, Montagnards Royaux (*Royal Highlanders*).

44e. " Colonel—Le Général Abercrombie.

46e. " " Le Général Murray.

56e. " " Le Lord Charles Blanners.

4e. Bataillon Royal Américain.

77e. Régiment, ou Montagnards de Montgomery (*Montgomery Highlanders*).  
Colonel—Montgomery.

Les Grenadiers du Colonel Massey.

Le 80e. Régiment d'Infanterie Légère.

Les Bataillons du Colonel Amherst—Infanterie Légère.

Le nom de *Forburn* dans le texte y est probablement placé par erreur au lieu de *Warburton*, qui étoit le nom de l'Officier commandant le 46e. Régiment alors de service en Amérique. Le nom de *Young Maurice* n'est pas aussi facile à expliquer, à moins que ce ne soit une méprise (provenant de la prononciation Anglaise qui n'étoit pas bien comprise par les Français) pour *John Murray's*, qui étoit la désignation ordinaire de l'un des Bataillons du 42e. Régiment, commandé par le Lord John Murray, et qui servait alors sous le Général Amherst : le "*Lord John Howe*" étoit Officier au service de la Marine ; mais il est probable que son frère, le Colonel Howe, commandait un corps sous le Général Amherst en Amérique.

des paroisses qui y étoient exposés ; on fit bâtir un petit fort dans les profondeurs de Laprairie, et un autre à Chateauguay ; les habitants eurent ordre d'y faire une garde exacte, et de se porter même dans les bois, et à la moindre trace ou connoissance qu'ils auroient de quelque parti, de faire promptement avertir à Montréal ; on invita les Sauvages domiciliés à en faire de même ; le P. Gordan, Jésuite, qui demeuroit à St. Régis, eut ordre d'engager ceux de sa mission à aller dans les profondeurs, observer sur le chemin de German Flats : ces Sauvages devoient se donner rendez-vous avec ceux de la Présentation.

M. le Chevalier de la Corne s'étant porté avec son détachement à la tête des rapides, se porta à l'Isle aux Galops, qui en est l'entrée ; c'est un endroit où l'eau, par une pente forte se précipite, et forme en bas de sa chute un clapotage qui pouvoit faire périr des canots qui ne seroient pas bien gouvernés ; il fit faire des retranchemens sur l'Isle, entre laquelle et la grande terre est cette chute ; il est surprenant que l'on ne se fût pas jusqu'alors aperçu qu'on pouvoit passer autre part, et que l'on ne le reconnût que par force.

Le 28 Mai, on reçut avis que les vaisseaux Anglois au nombre de 50 paroisoient au Bic ; M. de Vaudreuil avoit prévenu les Canadiens de la marche des Anglois ; il ne pouvoit plus dissimuler, ou du moins les flatter de l'espérance qu'ils n'oseroient venir attaquer. Dès le 20 Mai il avoit écrit à tous les capitaines de Milice une lettre, qu'il leur recommanda de lire aux habitants de leurs compagnies.

Cette lettre est d'un style singulier et commence ainsi :

“ Le zèle des Canadiens pour le service du Roy, et leur  
“ ardeur à combattre les ennemis de Sa Majesté se sont  
“ manifestés dans toutes les occasions ; cette campagne leur  
“ donnera grandement matière à se signaler ; la confiance que

“ j’ai en eux n’est point ignoré de Sa Majesté, que  
“ j’ai constamment informée de leurs services ; aussi  
“ elle s’attend qu’ils feront tous les efforts qu’elle peut  
“ espérer de ses plus fidèles sujets ;—d’autant mieux qu’ils  
“ défendront leur religion et leurs femmes et leurs enfans, et  
“ leurs biens, et éviteront le cruel traitement que les Anglois  
“ leur préparent,” ensuite il ajouta qu’il est déterminé  
à ne consentir à aucune capitulation,—ordonne à tout  
le monde de marcher, et de ne laisser dans les  
campagnes que les vieillards, les femmes, les infirmes,  
et les enfans : quel contraste entre cette lettre et la fin  
de cette campagne !

Les vaisseaux Anglois, arrivés à l’Isle-aux-Coudres, y débarquèrent leurs troupes et envoyèrent sonder la Baie St. Paul : le S. Desrivieres, Canadien, à la tête de quelques milices et Sauvages Abénakis, se glissa, sans être aperçu, dans l’Isle, où il se mit en embuscade ; trois Officiers Anglois étant venus à cheval, sans se défier de rien, furent faits prisonniers.

L’escadre Angloise étant enfin toute réunie, l’Amiral Saunders qui la commandoit fit sonder la traverse, et vint jusqu’à l’Isle d’Orléans. D’abord MM. de Vaudreuil et de Montcalm avoient résolu de défendre cette Isle ; mais ayant examiné qu’elle étoit d’une trop grande étendue, et que l’ennemi pouvoit profiter de la difficulté qu’ils auroient de se rendre à la grande terre plus tôt, qu’eux, on résolut de l’abandonner ; mais le S. le Mercier y fit élever une batterie dans le dessein d’incommoder les vaisseaux mouillés devant ; on la retira bientôt après, en voyant l’inutilité ; on y laissa seulement un détachement commandé par M. le Gardeur de Montesson.

Le peuple de Québec s’étoit jusqu’alors flatté que l’escadre Angloise échoueroit avant d’arriver seulement à l’Isle

aux Coudres, et il pensoit que le Ciel devoit totalement se déclarer en sa faveur; les prêtres avoient soin de les entretenir dans cette idée; on donnoit de grosses sommes pour prier Dieu,—on faisoit des processions, prières publiques et particulières, vœux et indulgences; malgré tout, l'escadre Angloise arriva, et se rangea en bataille dans le bassin; deux vaisseaux s'avancèrent trop vers la pointe de Lévis, dont un de 70 canons périt.

Alors, on mit les brûlots en usage; M. de la Multière, commandant un parti, et voulant faire le tour de l'Isle d'Orléans, pour ensuite se laisser dériver sur l'escadre,—fut aperçu par les Anglois, qui détachèrent quelques berges après; mais les Sauvages et les Canadiens, commandés par M. le Mercier, protégèrent si bien ce brûlot par leur feu, que les berges furent obligées de se replier avec perte d'une et de huit prisonniers; le brûlot dériva, mais on y mit trop tôt le feu, et les Anglois l'évitèrent; on essaya de même quelques cageux d'artifice, commandés par le S. de Courval, Canadien, Capitaine de vaisseau marchand, qui ne firent rien non plus; enfin on écouta la proposition de trois matelots, qui se vantèrent d'aller eux-mêmes mettre le feu aux vaisseaux Anglois.

La construction de leur machine étoit une espèce de canot de 8 à 9 pieds de long, pointu par un bout, et séparé en trois parties;—les deux bouts étoient pour mettre l'artifice et se cacher et loger, et le milieu devoit se remplir d'eau afin de pouvoir se caler et raser le dessus; on leur donna tout ce qu'ils demandèrent; et la nuit du 19 au 20 de Juin ils partirent, s'attachèrent même, sans être aperçu, à l'arrière du vaisseau commandant, mais leurs mèches s'étant trouvées éteintes, ils ne purent rien exécuter.

On apprit, des Rapides, que les Anglois étoient campés en haut de la rivière de Chouaguen au nombre de dix mille

hommes, et que leur dessein étoit incertain ; qu'ils avoient envoyé un fort détachement déboucher par la rivière Chouauguen ; le S. de Montigni qui avoit été détaché avec M. de la Corne, alla avec son détachement joindre M. de Lignerie à la Belle-Rivière ; cette action ne pouvoit être plus déplacée ; en affoiblissant M. de la Corne, on portoit des forces où elles étoient inutiles ; mais c'est que l'intérêt faisoit jouer ces ressorts.

Deux cents Sauvages des nations à l'entour du Missilimaquinac, commandés par le S. de Langlade, Officier réformé, établi parmi eux, arrivèrent à Montréal le 23 Juin, et descendirent tout de suite à Québec.

La lenteur avec laquelle la flotte Angloise faisoit ses opérations déconcertoit l'impatient Montcalm ; les vivres, dont on étoit court, se consommoient,—et on se voyoit à la veille de mourir de faim ; quoiqu'il périt bien du monde, et qu'il en désertât quelques-uns, le nombre des rations se fournissoit également ; quelques Officiers chargés du détail en profitoient, et faisoient vendre publiquement le pain à six livres, argent de France, (pièce,) et partageoient entre eux le profit ; le luxe et l'abondance étoit à la table de l'Intendant et de Cadet ; ses commis se jouoient de la misère du public, qu'on retrancha à deux onces de pain par jour, encore fut-ce comme par grâce ; on engagea les habitants de Montréal à vendre le surplus du grain ou farine qu'ils avoient, ou à se retrancher sous le prétexte de la subsistance de l'armée, et les commis du Munitionnaire, à qui ces bleds étoient confiés, en donnoient avec profusion à quelques milliers de volailles, destinées pour la table de leur maître ; enfin l'Intendant, pressé de fournir des vivres, erut que des espèces flatteroient davantage l'habitant que des ordonnances ; il emprunta sur ses propres fonds à ceux de l'armée qui en avoient, et écrivit au Commissaire à Montréal, d'en

faire autant de son côté, et de l'employer en bled à tel prix que ce fût ; le S. Deschambault, Agent de la Compagnie des Indes, fut un de ceux qui se distinguèrent par leur empressement à donner leur argent ; il se chargea même d'aller dans quelques paroisses en acheter ; quelques habitants eurent l'indiscrétion de le faire 24 livres le minot ; l'Intendant n'y avoit pas voulu mettre de prix, et avoit ordonné de le payer ce qu'on demanderoit ; on en rencontra, mais bien peu, de raisonnables, qui ne le firent payer que 9 à 12 livres. On écrivit aux Curés des paroisses pour engager, par leur exemple, le peuple confié à leurs soins à donner ce qui restoit de leurs dixmes. Ils se rejeterent sur leurs privilèges, et se crurent même insultés ; quelques-uns d'entre eux s'énoncèrent en termes peu mesurés : le S. Desgeay, Curé de l'Assomption, esprit brouillon, fier, hautain,—avoit quelque or appartenant à M. de Sennezergues, que ce brigadier avoit prêté à M. l'Intendant, qui avoit ordonné au Commissaire de Montréal de retirer cet argent pour payer du bled ; et comme on en livra dans sa paroisse, on lui confia cet argent ; mais les habitants se plainquirent qu'il ne les payoit qu'en ordonnances, et gardoit pour lui l'argent ; et il en reçut de vifs reproches.

Enfin, le premier Juillet, les Anglois, au nombre de neuf à dix mille hommes, débarquèrent à l'Isle d'Orléans et y campèrent : le S. de Courtemanche qui y étoit resté, avec son détachement, fit sa retraite ; alors le Général et l'Intendant se rendirent à l'armée campée dans ses lignes.

M. de Bourlamarque ayant eu avis, par ses découvreurs, que l'armée de M. Amherst s'étoit mise en marche de Lidius vers l'ancien Fort George, pensa à presser les retranchements de l'Isle aux Noix, que la mésintelligence de deux Officiers, qui en avoit le détail, retardoit.

M. le Chevalier la Corne, après avoir assuré son poste, partit avec mille hommes et 60 Sauvages, pour aller à Chouaguen, déconcerter, par quelque coup hardi et imprévu les projets des ennemis ; ce Commandant s'avança jusqu'à Chouaguen, mais au moment où il alloit sauter dans les retranchements, il fut aperçu, ayant été obligé de retourner vers une partie de sa troupe, pour la faire avancer, et qui même l'abandonna ; il en fut quitte pour quelques blessés, et se rendit à son poste.

Les Généraux Anglois avoient parfaitement compris que le moyen le plus court de retenir les Sauvages chez eux, surtout de déterminer les Cinq Nations, étoit de prendre le fort le plus considérable que les François avoient dans le pays d'en haut, et ils en avoient prémédité le siège : le S. Johnson pratiqua les Cinq Nations, et chercha à démêler leurs sentiments sur le projet d'assiéger Niagara ; ceux d'entre eux qu'il avoit pratiqués, persuadèrent aux Stonnontouans de laisser démêler l'affaire entre les François et les Anglois. Le S. de Joncaire en eut quelque avis, et le communiqua au S. de Pouchot, qui commandoit alors à Niagara ; cet Officier voulut tirer la vérité de quelques-uns qu'il croyoit tous dévoués à la France ; mais il se laissa tromper par les assurances artificieuses qu'ils lui donnèrent de le venir défendre si cela étoit.

Le S. de St. Blin, Commandant du Fort de la Rivière aux Bœufs, étoit parti de son fort dans le cours du mois de Mai, et s'étoit porté, avec un détachement de Sauvages, vers Royal Annon,\* où ils avoient pris quinze chariots chargés de vivres, tué beaucoup de monde, et fait quelques prisonniers : il détailla son action en homme qui ne comptoit pas qu'on avoit de plus grandes choses à faire pour tirer la Colonie du

---

\* Ainsi dans le Manuscrit.

danger où elle étoit ; à dire le vrai, elle étoit belle pour des Sauvages, mais aussi ce fut le dernier coup qui se fit dans le pays d'en haut.

Les Sauvages de la Présentation avoient été au Fort Bull, où ils avoient fait quelques prisonniers qu'ils furent obligés de relâcher, étant poursuivis de trop près ;—leur grand Chef Onnontaguette y avoit même été blessé, et ils avoient eu bien de la peine à le sauver.

Cependant le Général Wolfe, qui avoit fait reposer ses troupes, en forma trois corps, dont deux dans l'Isle d'Orléans, et envoya le troisième à la Pointe de Lévis, et tenoit, par des feintes de débarquement,—l'armée Française sous les armes, qui se mettoit en bataille dès le matin, à un coup de canon tiré du centre de l'armée ennemie,—ce qui fit dire à un plaisant, que M. Wolfe donnoit tous les matins l'ordre à l'armée Française.

Chacun de ces camps se retrancha, et il y avoit, de temps en temps, quelques escarmouches, qui ne faisoient rien, et dans lesquels les Sauvages se distinguoient à lever la chevelure des morts, ou de ceux qui étoient blessés, ce qui donna occasion à l'Amiral Saunders d'envoyer un Officier à M. de Vaudreuil, pour le prier d'arrêter ces cruautés ; il lui renvoya, en même temps, quelques prisonniers qu'il avoit faits, en lui demandant les trois qu'on avoit faits à l'Isle aux Coudres ; M. le Gouverneur Général lui répondit, par M. le Mercier qu'il lui dépêcha,—le remerciant des prisonniers qu'il avoit renvoyés, mais qu'à l'égard des cruautés des Sauvages, on ne pouvoit les en empêcher, étant descendus pour défendre leur pays, et qu'il auroit attention de faire racheter, autant qu'il pourroit, ceux qui tomberoient entre leurs mains.

M. Wolfe ayant assis un camp à la Pointe de Lévis, y fit débarquer des canons et des mortiers, et surprit le S. de

Léry, qui étoit à Beaumont ; et comme il fut pressé de se sauver, il abandonna ses papiers ; ce Général fut outré des termes de M. de Vaudreuil vis-à-vis de la nation Anglaise, et lui écrivit à ce sujet une lettre pleine de reproches ; ensuite il fit lever le camp de l'Isle d'Orléans, et alla camper sur les hauteurs du Sault de Montmorency, où il se retrancha ; alors on changea la disposition du camp des François.

Enfin, on fut surpris d'apprendre que l'armée Anglaise, qu'on attendoit aux Rapides, étoit devant Niagara ; effectivement cela devoit surprendre ;—il paroissoit plus naturel d'entrer tout de suite dans la Colonie ; on s'y attendoit même, et lorsqu'on vit M. Amherst se borner à fortifier le Fort St. Frédéric, on pensa que le dessein de la Cour de Londres n'étoit pas de s'emparer totalement de la Colonie ; ces deux armées n'avoient qu'à marcher pour faire rendre tout le pays dans une seule campagne. Les Cinq Nations se déterminèrent en faveur des Anglois ; Par un reste de considération pour M. de Joncaire, ils l'obligèrent à se retirer à Niagara ; ils brûlèrent sa maison, pillèrent ses marchandises,—et firent le S. de la Milletière, son gendre, prisonnier. M. Pouchot qui avoit été trompé par les Cinq Nations ne s'y attendoit point du tout ; l'avant-garde ennemie arriva et ne se présenta dans la plaine que par pelotons, afin d'attirer les détachements que le Commandant feroit sortir du fort pour les cerner ; cet Officier ne fut point la dupe de ce stratagème ; il contint sa troupe dans son fort, et ne perdit que sept hommes : il envoya un courier à la Belle-Rivière, afin que M. de Lignerie vint à son secours avec ses forces, suivant les ordres de M. de Vaudreuil.

L'Armée Anglaise campa au petit marais, à l'Est de Niagara, et à une lieue ; le Général envoya des berges pour reconnoître la place, et le lendemain, ayant fait lever ce

camp, il se retrancha au bord du désert, pour commencer le siège, et il ouvrit la tranchée le 8 à l'entrée de ce désert.

M. Pouchot avoit fortifier lui-même Niagara; il en connoissoit le fort et le foible; c'étoit un Officier brave, plein d'esprit et de capacité; il avoit avec lui plusieurs Officiers en état de le seconder; mais sa garnison se trouvoit trop foible, et ne pouvoit résister long-temps à la fatigue d'un siège; le S. Laforce commandoit une corvette; il se trouva justement dans la rivière lorsque les ennemis parurent; M. de Pouchot lui ordonna de partir pour Frontenac, et d'avertir que sa place étoit assiégée, en cas que le canot qu'il avoit dépêché ne fût pas rendu; mais cependant, s'il pouvoit encore tenir quelques jours, de ne pas s'éloigner ou de revenir.

Le Général ayant ouvert la tranchée à environ deux cent cinquante toises du fort, envoya M. Blaine, Officier, sommer M. Pouchot de rendre sa place; ce Commandant fit réponse, que son fort n'étoit point encore réduit à l'extrémité, qu'il avoit une garnison pleine de bonne volonté,—et que plus il feroit une longue résistance, plus il mériteroit l'estime du Général Anglois, et que du moins il vouloit travailler sur ce pied.

Niagara est situé sur la rive méridionale du Lac Ontario, à quatre lieues ou environ du Sault, que le Père Hennepin, Jésuite, décrit comme le plus haut et le plus considérable du monde; le clima est doux et serein; on n'y a ni ce grand froid ni cette grande chaleur, également insupportables; les fruits et les légumes de l'Europe y viennent parfaitement bien; on y a planté des cerisiers et des pêchers qui y ont réussi; c'est là où il faut faire portage à cause du Sault; il y avoit un autre petit fort à deux lieues qui servoit d'entrepôt, dans lequel étoit le S. de Joncaire de Clausonne, frère de celui qui étoit chez les Cinq Nations; ce poste étoit

lucratif par rapport aux transports, et par là même très recherché;—mais il y falloit un Officier qui connût les Sauvages pour mettre les effets à l'abri des plus grands vols; le fort étoit bâti sur la pointe entre le Lac et la rivière, et n'avoit, par conséquent, qu'un front d'attaque, que M. Pouchot avoit eu soin de fortifier suivant les règles de l'art et autant bien qu'il avoit pu, eu égard aux matériaux: la garnison du petit fort s'étoit repliée dans le grand; le Général Anglois, sur la réponse du Commandant, fit faire un grand feu sur la place, auquel elle répondit; M. Pouchot, qui n'avoit que peu de monde, ne faisoit point de sorties,—content de tenir l'ennemi le plus éloigné qu'il pouvoit,—de détruire ses tranchées par son canon, et enfin de faire prolonger le siège jusqu'à ce que le secours de la Belle-Rivière arrivât.

Les Sauvages des Cinq Nations s'étoient attendus qu'aussitôt que le Général Anglois seroit arrivé, le fort se rendroit; la lenteur du siège joint au secours qu'ils savoient que M. Pouchot attendoit, leur fit regretter d'avoir écouté M. Johnson; ces Sauvages, après avoir tenu entre eux conseil, députèrent un vieillard, chef, et deux autres; M. Pouchot les fit entrer dans le fort par une pôterne pratiquées dans le roc, du côté de la rivière, et qui étoit l'endroit par où le secours devoit aussi entrer; le chef parla, et dit qu'ils avoient été abusés par les Anglois, à force de présens de marchandises, et d'eau-de-vie,—qu'il venoit demander la paix à Onontio, que dès cette nuit ils quitteroient l'Anglois, et qu'ils prioient leur père qu'en cas que quelques-uns de leur jeunes gens se trouvassent pris avec eux, de les garder et d'en avoir soin; ils présentèrent un collier de porcelaine blanche; M. Pouchot leur promit de l'envoyer à son Général.

Le lendemain, deux autres Députés demandèrent à parler publiquement; ils parurent venir pour le même sujet; on

interrompit le feu de part et d'autre ; cependant les Anglois saisirent ce temps pour faire un boyau à deux cents toises du fort. M. Pouchot s'en étant plaint, les Sauvages lui présentèrent un collier en l'assurant que c'étoit sans leur participation.

Les Loups Montagnards présentèrent aussi un collier à la nation des Missisagués, qui étoient dans le fort, pour les engager à rester tranquilles sur leur nattes, et laisser aux François et aux Anglois d'en agir comme ils voudroient ; cette nation n'accepta pas ce collier ;—ces colliers furent envoyés au S. Laforce, avec une lettre de M. Pouchot, datée du 11e., qui faisoit voir que l'ennemi n'avoit pas encore fait de grands progrès ; ce trait de Sauvage que j'ai rapporté est pour faire voir quel est leur caractère.

Enfin le secours tant désiré arriva ;\* mais M. de Lignerie n'eut pas le soin de faire avertir Pouchot ; l'ennemi en fut plus tôt instruit que lui,—il quitta ses tranchées, et marcha vers le secours, qui venoit en bon ordre,—mais qui fut surpris ; on se battit de part et d'autre ; le secours disparut ; les principaux Officiers furent pris ; M. Aubry, Capitaine de la Louisiane, brave et accrédité chez sa nation, Marin, de Montigni, et plusieurs autres furent du nombre des blessés et des prisonniers : M. de Lignerie fut aussi fait prisonnier, et ne fut pas traité comme il avoit lieu de l'espérer par M. Johnson, avec lequel il avoit été très ami ; les Sieurs Marin et de Montigni furent maltraités des Sauvages, qui vouloient les avoir pour les manger.

L'on rapporta que l'intérêt fut la cause de ce désastre, que MM. de Montigni et Marin, au lieu de marcher tout-de-suite à leur arrivée vers le Fort, voulurent absolument mettre leur pelleterie en sûreté,—ce qui demanda du temps,

---

\* Le 24 Juillet.

et donna lieu aux Anglois d'être avertis, et de les surprendre en les prevenant ; si cela est, ces deux Officiers l'ont payé cher, car au reste c'étoit de braves gens.

M. Johnson qui avoit pris la place du Général *Prideaux*,\* tué, fit savoir à M. Pouchot la défaite de son secours ; ce Commandant eut de la peine à le croire ; mais enfin persuadé par le S. de Cerrier qu'il avoit envoyé au Camp voir les prisonniers, il rendit la place le 24 Juillet ; la garnison † sortit avec les honneurs de la guerre, et fut envoyée à New-York.

L'armée assiégeante étoit de 3,500 hommes,—outre ce nombre, il y en avoit 3,000 de campés à Chouaguen.

La perte de cette place répandit la désolation dans le pays d'en haut ; les postes furent évacués, et l'on craignit pour le Détroit, où l'on ne pouvoit plus rien porter.

M. Wolfe ayant assuré son Camp au Sault Montmorency, fit dresser à la Pointe de Lévis des batteries de canon et de bombes, et fit continuellement tirer sur la ville ; M. Dumas qui avoit été fait Major Général et Inspecteur de troupes de la Marine, fut chargé d'aller avec mille hommes attaquer les ennemis retranchés à la Pointe de Lévis ; cet Officier répugnoit de se mettre à la tête des Bourgeois, dont il sentoit, mieux qu'eux, l'insuffisance pour un tel coup ; les Bourgeois, incommodés des bombes qui ruinoient leurs maisons, crioient qu'il falloit les aller déloger, et pensoient la chose fort aisée ; mille hommes d'entre eux, de bonne volonté s'offrirent,—mais quand il fallut attaquer, ils s'aperçurent qu'ils avoient trop présumé de leur grand cœur ; la peur pensa les faire périr, et ils eurent besoin de la présence d'esprit de leur Commandant pour les faire embarquer et se rendre en ville.

---

\* Le nom est omis dans le Manuscrit : ce Général fut tué le 20, peu de jours après le siège commencé.

† De 600 hommes.

L'Amiral Anglois fit passer devant Québec quelques-uns de ses vaisseaux, et envoya même brûler le seul bâtiment en brûlot qui restoit ; dès lors les Anglois eurent le champ libre au-dessus de Québec ; ils firent des descentes partout où ils voulurent,—pillèrent et brûlèrent les maisons où ils ne trouvoient point d'hommes, afin d'engager les Canadiens à abandonner l'armée,—laissant celles où ils en trouvoient sans défense.

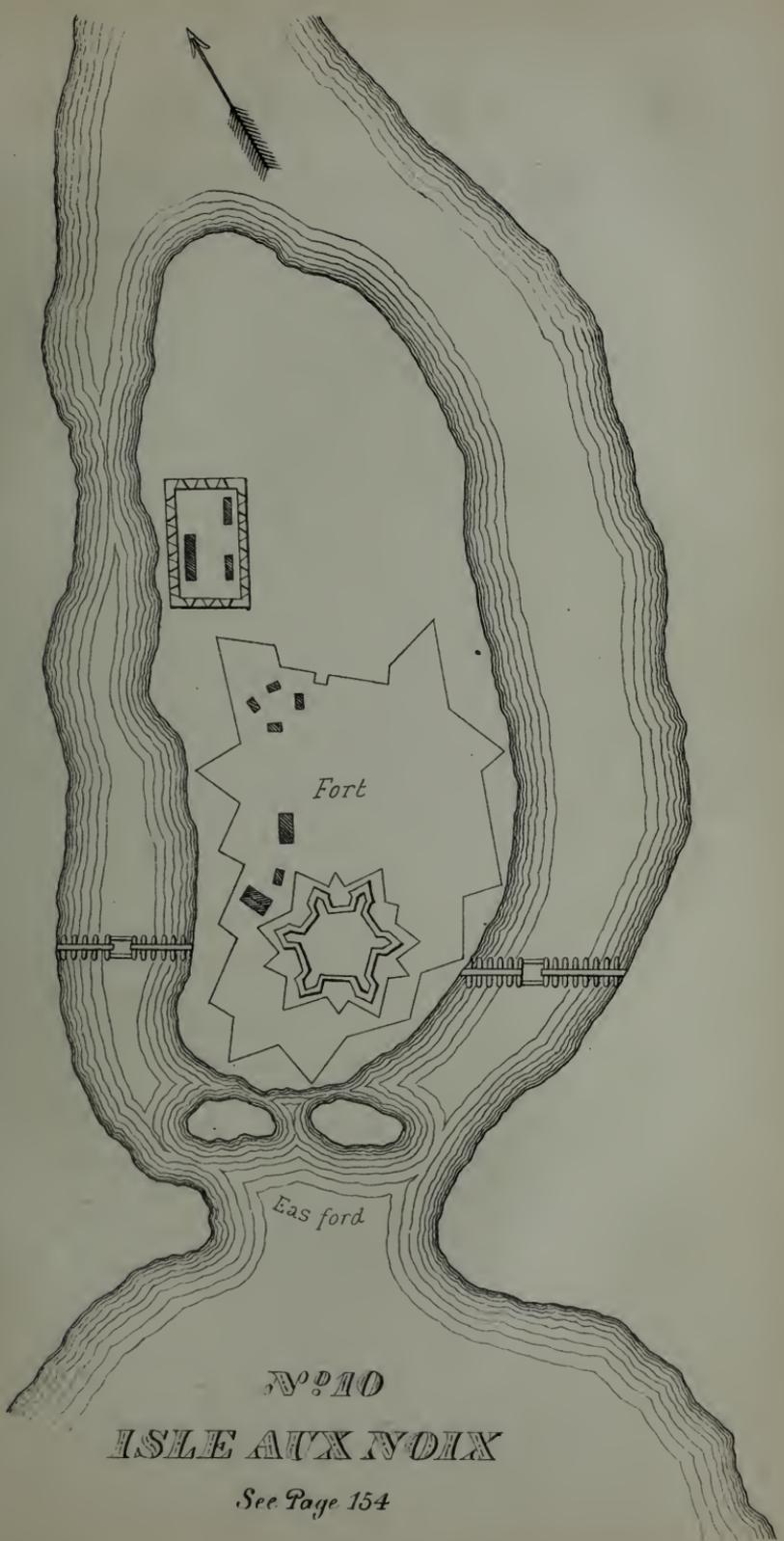
Comme on craignit que, l'expédition de Niagara faite, les 6,000 hommes commandés par M. Johnson ne vinsent par les Rapides, on envoya visiter le long Sault ; la personne qui y fut n'avoit pas assurément la capacité nécessaire pour donner des avis sûrs ; aussi n'y fit-elle rien ; ce fut seulement un voyage de plus qu'il en coûta au Roy ; dans l'incertitude si M. Amherst ou M. Johnson pénétreroient, ou tenteroient de le faire, on fit ramasser les habitants de la campagne qui s'étoient sauvés, ou disculpés de marcher, avec quelques autres qu'on avoit laissés pour les besoins du service, et on les envoya camper à Laprairie sous les ordres de M. de Vassan, pour se tenir plus prêts à se porter où le besoin le demanderoit.

M. Amherst, après avoir réuni toutes ses forces au Fort George, marcha enfin vers Carillon, où il arriva le 23 Juillet ; M. de Boullamarque avoit été continuellement averti de ses mouvements de par le brave Langi qui les observoit, qui avoit fait même des prisonniers jusque dans le camp, et avoit pris un Loup qu'on disoit fameux par sa bravoure et son esprit, et qui étoit Capitaine au service d'Angleterre, parlant Anglois et Allemand ; il vint à Montréal où on le tint en prison, parce que les Sauvages vouloient qu'il remplaçât un Chef de la cabanne d'Arragona qui avoit été tué.

M. de Bourlamarque n'avoit point attendu que M. Amherst fût devant son camp pour se retirer ; il avoit fait peu auparavant, et avoit laissé le S. d'Hébecourt dans Carillon avec environ quatre cents hommes, et lui avoit ordonné d'évacuer cette place à la vue de l'ennemi, et d'en faire sauter les fortifications ; c'est ce que fit M. d'Hébecourt ; cependant quelques bastions restèrent dans leur entier ; M. de Bourlamarque campa quelques jours à la rivière à la Barbuë, fit sauter le Fort Frédéric,—et vint dans les retranchements de l'Isle aux Noix, où l'on avoit continué à travailler avec beaucoup de frais : ce Général fit la revue de tout ce qu'il avoit de monde, qui se trouva monter à 3,265 hommes ; comme c'étoit un très brave homme, et que sa situation, vis-à-vis d'une armée beaucoup supérieure à la sienne, commandée par un Général de réputation, lui faisoit peine, il en écrivit à M. de Rigaud, afin qu'il obtint de son frère quelques secours ; il s'aboucha même avec lui quelques temps après, et ils prirent ensemble des mesures pour se concerter dans la défense de l'Isle aux Noix, que cette Officier Général devoit défendre avec sa troupe, tandis que M. de Rigaud devoit se porter, avec la sienne et des Sauvages, de côté et d'autre de l'Isle, pour empêcher de pénétrer ; il fit travailler avec vigueur aux retranchements, et, inspirant du courage aux troupes qu'il commandoit, et les animant par son exemple, il mit en peu de temps cette place en état de soutenir un coup de main ; \* son état, qui l'inquiétoit, ne lui permettoit pas de prendre aucun repos ;—afin d'être toujours prêt à la première alerte, il se couchoit de travers sur son lit, pour qu'une blessure dont il se sentoit encore, ne le laissât pas dormir longtemps ; il faisoit toutes les nuits quatre ou cinq rondes, et tous les jours il étoit aux travaux ; lui seul ne reposoit point,

---

\* Voir le Plan No. 10.



N° 10

ISLE AUX NOIX

See Page 154



ayant soin de faire relever exactement les travailleurs par ceux qui avoient pris leur repos, et qu'au sortir de leurs travaux ils trouvassent leur ordinaire prêt ; il n'eut pas moins soin des dépenses, il fit punir sévèrement ceux qui manquèrent, et n'eut jamais rien de commun avec les intéressés dans les affaires du Roy ; il les haïssoit même par un principe d'honneur ; sa table et sa dépense étoient modérées et même restreintes eu égard à la cherté des vivres : il se contint dans le silence vis-à-vis du système de la Société,—se contentant de n'y pas tremper, et de remplir ses devoirs,—aussi fut-il cher à tous les honnêtes gens ; sa dignité le sauva de la malignité de ceux à qui sa conduite reprochoit la leur ;—on ne lui fit qu'un seul reproche, c'est que son ardeur dans le combat l'emportoit trop.

M. de Rigaud écrivit à M. de Vaudreuil la situation critique de M. de Bourlamarque ; ce fut en vain ;—M. de Montcalm persuada M. de Vaudreuil que le moindre détachement feroit tort ; il ne fit pas la même réflexion quelque tems après ; M. de Rigaud répondit à ce que M. de Vaudreuil lui avoit écrit ; mais pour augmenter autant qu'il pourroit les forces de ce côté, il écrivit des lettres circulaires aux Officiers des côtes,—par lesquelles il les invitoit à se rendre à l'Isle aux Noix avec les vieillards, même avec les infirmes, qui se sentiroient de la disposition à écouter ce que leur courage leur dictoit en faveur de la patrie ; il leur promettoit de les faire mener et bien traiter ; quelques-uns y furent ; il envoya des ordres à certains nobles, ou gens qui se qualifioient tels, qui, à l'abri de leurs vains titres, ne songeoient qu'à leur tranquillité et à s'enrichir ; tous y allèrent avec plaisir ; le seul S. Bailly s'écria qu'il étoit ruiné ; il partit mais avec regret, et ne fut pas des derniers à s'en revenir ; le commandement de cette noblesse fut confié à M. de la Corne, aîné, Capitaine réformé.

Comme à la paroisse de Neuville, autrement dit de la Pointe-aux-Trembles, à sept lieues de Québec, plusieurs personnes de considération s'étoient retirées, le S. Stobo, Capitaine, qui avoit été donné en ôtage au Fort Duquesne,\* et resté plusieurs années en Canada, d'où il avoit enfin trouvé moyen de s'échapper, l'ayant plusieurs fois tenté inutilement, avoit donné l'idée qu'en faisant une descente en cette paroisse, on pourroit surprendre quelques lettres qui instruiroient M. Wolfe des opérations de leur armée. Ils le firent et ne trouvèrent que des prisonniers qui ignoroient tout ou ne le voulurent pas dire; alors M. Wolfe, ennuyé qu'il ne se passât rien entre les deux armées, que de petites actions qui ne décidoient rien, résolut d'essayer à attaquer les retranchemens.

Ce Général avoit fait couler deux bâtimens entre l'Isle d'Orléans et Beauport, sur lesquels il avoit fait établir une batterie qui devoit protéger la descente de ses troupes ou sa retraite; ces bâtimens se trouvoient à sec à marée basse, afin d'être en ordre de bataille de plus loin, et d'arriver avec moins de confusion: ces troupes partirent en bon ordre de ces deux vaisseaux et marchèrent avec beaucoup d'intrépidité vers une redoute qui étoit en avant des retranchemens; M. le Chevalier qui commandoit de ce côté, fit faire un grand feu, qui ralentit un peu la marche de ces troupes, et qui n'empêcha pas qu'ils ne s'emparassent de la redoute; un violent orage survint, mêlé de pluie et de tonnerre, qui rendit tout à coup les chemins si glissants, que les Anglois, qui étoient à découvert, et avoient un côteau à monter ainsi exposés, furent dans le cas de se retirer, même avec perte d'environ cinq cents hommes; ils brûlèrent aussi les deux vaisseaux qu'ils avoient fait échouer, et leur retraite se fit avec ordre et sans confusion.

---

\* Voir p. 37 ante.

Quelque tems après fut tué l'Abbé de Portneuf, Curé de la paroisse de St. Joachim ; ce prêtre avoit endossé la cuirasse dès l'entrée des Anglois dans la rivière ; il étoit constamment à harceler l'armée à la tête des habitants de sa paroisse ; un détachement, qui s'étoit trouvé la veille à portée de cette paroisse, avoit été insulté de paroles par les habitants qui avoient à leur tête ce prêtre ; c'est ce qui fit que le lendemain ce détachement revint vers St. Joachim, avec ordre de les attaquer, ce qu'il fit ; L'Abbé Portneuf fut fait prisonnier avec huit habitants ; les Anglois le tuèrent, et reprochèrent au prêtre d'être sorti de son état, et d'avoir excité ces habitants à les insulter.

L'armée commençant à manquer de vivres, il fallut encore en chercher chez les habitants du gouvernement de Montréal ; l'Intendant écrivit au S. Martel, de faire en sorte d'en trouver, et de prendre, avec M. de Rigaud, des arrangements pour faire faire la récolte,—de lui demander du monde,—et de faire promptement battre les bleds d'automne qui se trouveroient actuellement mûris. Il faut observer que dans ce gouvernement ainsi que dans les autres on ne sème le bled que dans le printems après la fonte des neiges ; mais que cependant quelques habitants du gouvernement de Montréal sèment des bleds en automne qui réussissent parfaitement lorsque la neige tombe de bonne heure, et les garantit de fortes gelées,—et que ce bled est plus tôt mûr que l'autre.

M. de Rigaud, eu égard à ce que l'on craignoit également pour l'Isle et les Rapides, n'osoit dégarnir l'Isle aux Noix ou le camp de Laprairie ; cependant il fit un petit détachement pour chaque paroisse, suivant les ordres qu'il en avoit reçu du Général, afin de faire récolter et battre les bleds d'automne ; M. Réaume avoit été détaché par M. Bigot pour aller dans tout le gouvernement taxer ce bled et le faire enlever ; c'étoit

un négociant de Montréal, Capitaine de Milice ;—distingué par son zèle pour sa patrie et sa bravoure, il donna de l'un et de l'autre des exemples qui ne furent guères suivies ; M. de Rigaud, pour le seconder, adressa dans les paroisses une ordonnance dont voici le Préambule :

“ Les combats livrés aux Anglois depuis leur arrivée  
 “ devant Québec, où ils ont éprouvé la valeur et l'intrépidité  
 “ des troupes et des Canadiens, leur fait perdre l'espoir de  
 “ s'emparer par force de cette Colonie. Il ne leur reste plus  
 “ d'espérance que du côté des vivres ;—dont ils s'imaginent  
 “ que nous manquons totalement, par la consommation que  
 “ nos armées ont faite de ceux venus de France, et de ceux  
 “ fournis par cette Colonie ; mais Dieu, qui semble ne vouloir  
 “ point nous abandonner, a fait éclater sa toute puissance en  
 “ nous accordant une récolte des plus abondantes,—telle  
 “ même qu'il y a long-tems que nous n'en'avons eue,—et au  
 “ moment où nous étions prêts à manquer, nous trouvons  
 “ par sa bonté une ressource à nous soutenir, ainsi qu'à  
 “ nous faire anéantir le dessein de nos ennemis,—et à  
 “ continuer de donner au Roy les marques les plus éclatantes  
 “ de notre fidélité ; en conséquence, &c.”

Ce préambule étoit plus chrétien et plus conforme à l'esprit d'une nation policée que les lettres pleines d'aigreur du Marquis de Vaudreuil son frère.

Ce Gouverneur avoit aussi pris des arrangements pour la récolte entière ; il avoit distribué le Gouvernement en plusieurs districts, à la tête desquels il avoit mis les plus honnêtes bourgeois qui étoient restés à Montréal ; par son arrangement, toutes les personnes indistinctement,—femmes, vieillards, enfans de chaque paroisse, devoient travailler à la récolte ; les personnes qui étoient à la tête devoient faire le partage de ce monde ; on leur recommandoit de faire faire également la récolte des pauvres comme des riches, sans

exception de personnes ; tous les habitants devoient en général travailler gratis, comme étant une corvée publique, et en conséquence les riches nourrir les pauvres pendant la récolte ; les hommes étoient destinés à engerber et charroyer, et devoient le transporter dans les paroisses où il n'y en avoit point du tout.

M. de Bourlamarque à qui on avoit fait part de cet arrangement, envoya quelque monde à la rivière Chambly, qui étoit à portée de se rendre en peu de tems à ses retranchements en cas d'attaque, et il prit pour ce les plus exactes précautions ; malgré tout, la récolte alloit lentement, faute de monde ; de tous ceux à qui on confia ce district, il n'y eut de plainte que contre le S. Hervieux, à qui on reprocha de faire travailler à son bien préférablement aux autres. Le Gouverneur écrivit donc au Général, que s'il ne vouloit pas que les deux tiers de la récolte se perdissent, il étoit nécessaire qu'il envoyât du monde.

M. le Chevalier de la Corne avoit écrit à M. de Vaudreuil que sa troupe diminueoit à vue d'œil, et qu'il ne se trouvoit point en état de faire face à l'ennemi dans les Rapides ; et comme ce Général s'étoit persuadé par quelques démarches qu'il avoit vu faire à M. Wolfe, qu'il désespéroit de prendre Québec, il détacha, de concert avec M. de Montcalm, M. le Chevalier de Lévis, pour, avec un détachement, défendre cette partie, et y faire élever les forts qu'il jugeroit à propos pour sa défense : le Chevalier Lemercier, qui avoit la confiance du Général, fut envoyé devant afin de prendre les connoissances relatives ; M. le Chevalier de Lévis reçut ordre, en partant, de commander sur la frontière, et même de donner des ordres à Montréal, pendant le séjour qu'il y feroit, afin que rien ne retardât l'exécution de ses projets.

Cet Officier Général arriva de nuit à Montréal, et, au lieu d'aller descendre au Château, il fut dans une autre maison ; et dans le moment, il voulut se prévaloir de ses ordres et du pouvoir qui lui avoit été donné ; M. de Rigaud voulut s'y opposer, et les deux Officiers eurent ensemble une forte dispute, qui paroissoit ne devoir se terminer que par le sang de l'un ou de l'autre, lorsque des amis les arrêtrèrent par de fortes représentations. On fit voir à M. de Rigaud, que par l'ordonnance, un Gouverneur Général pouvoit commettre à la défense d'une ville, à la place du Gouverneur une autre personne que lui, pourvu qu'il fut Officier Général avec lettre de service ; et que M. de Vaudreuil, en cela, n'avoit suivi que les ordonnances ; mais M. de Rigaud prétendoit que c'étoit un affront que lui faisoit son frère, dont il menaçoit de tirer vengeance,—et qu'il se laissoit persuader par Cadet, et autres personnes de la Société qui le conseilloyent ainsi, parce qu'ils s'apercevoient qu'il ne se prêtoit pas à leurs vues intéressées qu'il détruisoit autant qu'il pouvoit, et qu'ils avoient fait nommer le Chevalier de Lévis, qui leur étoit tout dévoué et qui acceptoit d'autant plus volontiers cet emploi, qu'il favorisoit son affaire de cœur avec la femme de Penisseault qui demouroit à Montréal. Enfin cependant il céda.

Le Chevalier de Lévis, à son arrivée, sentit bien que la récolte pressoit ; on lui fit voir que le peu de monde qu'il y avoit n'étoit pas capable de la faire et de la serrer,—que les épis s'égrainoient,—et que par conséquent on en perdoit beaucoup ; le S. Martel même en avoit aussi écrit à M. l'Intendant, qui lui avoit ordonné de demander par écrit du monde à M. de Rigaud pour la faire ; et ce Gouverneur qui avoit senti toute la politique de l'ordre de l'Intendant, et les conséquences, avoit employé dans son refus par écrit les raisons solides qui l'empêchoient de détacher des habitants.

M. le Chevalier de Lévis, qui avoit avec lui deux détachements, composant ensembles environ 400 hommes, en distribua une partie dans les côtes ; il y laissa même des Officiers des troupes, qui, à son premier ordre, devoient se rassembler et se porter où il seroit besoin ; il partit avec le reste et deux Ingénieurs pour se rendre aux Rapides ; il laissa des instructions à M. de Rigaud que celui-ci méprisa ; elles étoient conçues dans des termes qui ne sentoient, ni une haute éducation, ni convenables au rang de ce Gouverneur ; aussi, n'en fit-il aucun cas ; et son frère ayant su le démêlé qu'il avoit eu, écrivit que dans l'état où les choses se trouvoient, il avoit préféré le Chevalier de Lévis à lui,—persuadé qu'il ne se tireroit pas ni si facilement ni avec honneur des affaires.

M. de Bourlamarque étoit enfin parvenue à faire faire des retranchements dans l'Isle aux Noix, et il étoit en état de résister ; des deux côtés de la rivière on avoit fait des estacades afin d'empêcher les bâtimens ennemis de pénétrer ; des Xebecs qu'on avoit fait construire, alloient et venoient sur le Lac, sous le commandement du S. Dolabaras, qui avoit à bord un détachement de troupes commandé par M. de Bassarade, Capitaine, et ce Brigadier n'oublioit rien pour être informé des mouvemens de M. Amherst, qui avoit déjà fait tracer un chemin du Fort St. Frédéric, qu'il continuoit de fortifier, à Connecticut, au *nombrefort*.\* Le brave Langi Montegron étoit toujours en campagne ; et le S. de la Corne St. Luc, qui étoit resté à Montréal, dispoisoit et engageoit souvent les Sauvages à faire de nouveaux efforts pour ne pas se rebuter, et attendre encore quelque tems.

Les nations de Missilimakinack, de Chouagamigon, une bande des Sauteurs du Saguinai, † de St. Joseph, des

\* Il est impossible de découvrir ce que ce mot veut dire, à moins que par une erreur du copiste il ne s'y trouve écrit pour *Newburyport*, ou pour *Newport*, qui est sur la Rivière Connecticut.

† Baie de Saguinau, sur le Lac Michigan, (ou peut-être le Lac Huron ?)

Nipissingues du Lac Huron, étoient descendues à Québec, où elles n'étoient pour ainsi dire que spectateurs de ce qui s'y faisoit ; les Miamis, Poutévatémis, Têtes de Boules et autres avoient été envoyés à Carillon ; et comme toutes les nations étoient de loin, il étoit temps qu'elles partissent pour leurs villages. Le S. de St. Luc avoit, à leur égard, reçu des ordres, tant pour les retarder le plus que l'on pourroit, que pour leur faire des présents, et engager quelques-uns de chaque nation à rester, sous le spécieux prétexte du besoin qu'en avoit leur père Onontio, mais au fonds pour servir d'ôtages et répondre des François qui restoient encore dispersés parmi eux ; les nations qui étoient à Québec étoient déjà montées, et c'étoit à Montréal où elles devoient prendre leurs présents ; on tenoit donc incessamment conseil sur conseil, et enfin elles laissèrent des ôtages sur les avis du S. de St. Luc, aux sentiments duquel elles déféroient volontairement ; des présents immenses leur furent donnés, et on leur fit promettre de revenir l'année d'ensuite ; on hâta même le départ des derniers pour leur dérober la funeste nouvelle de Québec ; leur mauvaise volonté en général étoit le sujet que M. de Bourlamarque n'étoit pas aussi instruit qu'il désiroit l'être de la manœuvre de M. Amherst. Ce peuple qui ignoroit la façon des Européens de faire la guerre, s'ennuyoit d'être si long-temps à attendre l'ennemi, ou à les attaquer.

Cependant, M. Amherst faisoit continuellement travailler au Fort St. Frédéric, et à des bâtimens et berges pour naviguer sur le Lac ; il tenoit des bateaux en avant, qui observoient ce qui se passoit sur le Lac ; le S. Dolabaras ne pouvoit s'éloigner de l'Isle aux Noix, ni par conséquent être instruit de la force de la marine Anglaise, ni de la qualité des bâtimens ; c'est ce qui inquiétoit M. de Bourlamarque, qui envoya reconnoître la Baie de Missiskoui, dans laquelle on découvrit des berges Angloises, qu'il paroissoit qu'on y

avoit laissées, il n'y avoit pas long-temps. M. de Rigaud, à qui ce rapport fut fait, en donna avis au Général, en lui faisant observer que de cette Baie on pouvoit aisément pénétrer au village St. François, habité par les Abénakis ; mais M. de Vaudreuil le négligea, et crut que la prise que ces Abénakis venoient de faire de M. Kennedy, Officier Ecossois, qui avoit été envoyé à M. Wolfe déguisé, étoit l'effet de l'avis qu'on lui donnoit, et qui venoit trop tard ; cependant, peu de jours après, il apprit que ce village avoit été pillé et brûlé.

M. Wolfe ne cessa de faire tirer sur la ville, qu'il réduisit presqu'en cendres ; il envoya un détachement d'environ huit cents hommes, qui firent une descente à Deschambault, où ils pillèrent les équipages des troupes qu'elles y avoient laissés, allèrent camper à une paroisse nommée St. Antoine, au sud du fleuve, d'où ils firent des courses, brûlèrent et dévastèrent cette partie ; M. Wolfe fit lever le Camp de l'Isle d'Orléans, *et* celui du Sault Montmorenci, et parut se disposer à partir ; ce mouvement fut interprété différemment qu'il ne devoit l'être ; les Généraux et le peuple pensèrent que son dessein étoit de se retirer ; néanmoins, il avoit fait passer devant Québec cinq vaisseaux ; l'on crut seulement que son dessein étoit d'aller brûler notre marine qui s'étoit retirée à Jacques Cartier, et l'on ne donna point du tout dans la vraie idée, qui étoit de séquestrer nos vivres,—ce Général n'ayant pu ignorer la situation de l'armée ; on donna donc ordre aux vaisseaux de s'emboffer à l'entrée de cette rivière, et dans l'espérance de voir bientôt la flotte partie, on écrivit de suspendre en peu l'envoi des vivres, et le Général même écrivit sur ce pied à sa femme ; toute la Colonie retentissoit de joie ; il paroissoit même que M. Amherst n'étoit plus dans le dessein de pénétrer cette année, et de faire sa jonction à

l'armée de Québec, par la nouvelle que l'on eut qu'il avoit déjà congédié des milices.

M. Wolfe qui avoit renforcé le camp de la Pointe de Lévis, sembloit flatter les idées des François : l'Amiral Saunders faisoit faire aussi des manœuvres qui annonçoient une prochaine retraite ; au milieu de toutes ces espérances, on confia au S. de Vergor le poste du Cap Rouge, au-dessus de Québec ; on ne pouvoit mieux seconder les intentions du Général Anglois, dont le but étoit de faire une descente sans être obligé d'attaquer l'armée retranchée ; on avoit consigné à cet Officier de laisser passer des bateaux chargés de vivres qui devoient entrer dans Québec, en se coulant le long du Cap ; ce Capitaine avoit avec lui beaucoup d'habitants de Lorette, dont le lieu étoit à portée de ce poste ; ils lui demandèrent permission d'aller travailler la nuit chez eux ; il la leur accorda ; (on prétend que ce fut à condition d'aller aussi travailler pour lui sur une terre qu'il avoit dans cette paroisse ;) M. Wolfe, averti à temps de la mauvaise garde de ce Poste, et du Commandant à qui il avoit affaire, disposa ses troupes ; le S. de Vergor étoit dans la plus grande sécurité ; on vint l'avertir qu'on apercevoit des berges remplies de monde qui venoient sans bruit, et filoient le long de la côte, au dessus et au dessous de son poste ; il répondit que c'étoit des bateaux du Munitionnaire, et qu'on les laissât tranquilles ; M. Wolfe, ayant fait aborder quelques berges, instruit que tout étoit paisible, envoya un détachement se saisir de la garde du S. de Vergor, et ordonna à trois ou quatre mille hommes de le suivre. Ce détachement fit prisonnier le S. de Vergor, et partie de sa garde, et s'empara des hauteurs ; M. Wolfe s'empressa lui-même de monter, et l'Amiral Saunders le secondant, fit filer le plus vite qu'il put le restant des troupes ; M. Wolfe avoit déjà gagné un grand chemin qui mène à Québec, avant que les Généraux

François fussent avertis de sa descente, et il se présenta hors des bois en bataille, ayant deux pièces de campagne au centre, tant pour favoriser la jonction du reste de ses troupes, que pour être en état de recevoir ceux qui viendroient l'attaquer.

M. de Montcalm, averti de la descente de M. Wolfe, courut avec ce qu'il avoit de troupes prêtes, pour s'opposer au progrès de l'ennemi ; il fut suivi de M. De Sennezergues et de beaucoup de Canadiens : M. de Vaudreuil, craignant que le camp ne fût en même temps attaqué, fit prendre les armes au reste de l'armée. Le S. de Bougainville qui avoit un camp volant, eut ordre de revenir promptement pour se porter là où il lui seroit ordonné ; M. de Montcalm, ne pensant point avoir affaire à un corps considérable, mais à quelque détachement, s'empressa d'attaquer, afin qu'en les culbutant vers les hauteurs,\* il ôtât l'espérance aux autres de pouvoir monter ; loin de le favoriser, il fut surpris de voir un corps si considérable. Il jugea qu'il ne devoit pas néanmoins reculer ; dans la persuasion que son armée alloit venir, il ordonna d'aller attaquer l'armée ennemie ; les Canadiens\* et les troupes le firent avec beaucoup de valeur, en imitant celle du Marquis de Montcalm, mais les uns et les autres combattirent sans ordre, et par pelotons ; d'ailleurs, il falloit qu'ils vinsent à grande course à l'armée, qui en étoit bien à demi lieue, et qu'outre cela ils montassent le Rideau† qui est partout roide et haute, ce qui les essouffloit et les mettoit hors d'état de combattre. M. de Montcalm donnoit l'exemple et se trouvoit partout ; il envoya ordre sur ordre pour que toute l'armée marchât et gagnât le haut du Rideau avant que l'ennemi l'en eût chassé. M. de Vaudreuil, donna au contraire ordre aux Canadiens de rester, et leur défendit de passer la rivière, ne voulant pas risquer une bataille, par la persuasion de Cadet et de quelques autres

\* La Cime du Cap qui se trouve au dessus de l'Ance des Mères.

† C'est-à-dire, le Coteau Ste. Geneviève.

qui y avoient un intérêt particulier. Enfin, M. de Montcalm, blessé, ne pouvant plus ni agir ni donner d'ordre, fut retiré du combat ; le brave De Sennezergues prit sa place et fut tué ; la perte des ces deux Généraux ralentit l'ardeur des troupes et des Canadiens, qui, se voyant abandonnés, firent leur retraite vers l'armée ; les deux pièces de canon de M. Wolfe furent bien servies, et le feu de sa mousqueterie très bien suivi.

M. de Vaudreuil cependant ne savoit quel parti prendre ; il écoutoit tranquillement tous les avis de quelques peureux qui lui dépeignirent sa situation sans remède, et qu'il ne pouvoit échapper que par la fuite. Dans cette incertitude, il envoya consulter M. de Montcalm, qui lui fit faire réponse, ou d'abandonner Québec, ou de livrer bataille, ou de se retirer à Jacques Cartier. Il manda les principaux Officiers de l'armée, et leur communiqua l'avis du Général Montcalm ; la plupart et les plus sensés sentant que M. de Vaudreuil n'étoit point en état de commander une armée, encore moins de donner et de faire les disposition d'une bataille, s'attachèrent à la retraite qui se fit avec précipitation— puisqu'on abandonna les tentes, les équipages et les vivres, même l'artillerie et les munitions de guerre ; ainsi, M. Saunders eut la satisfaction de voir fuir devant lui une armée plus formidable que la sienne, et qui n'avoit pas encore reçue un assez grand échec pour le faire. M. Wolfe ne put jouir du fruit, ni de la gloire de son action, ayant été tué.

M. de Montcalm mourut le lendemain, avec le regret de n'avoir point suivi les avis de quelques personnes qui lui avoient conseillé de quitter son camp pour se camper derrière Québec, dont il se seroit assuré par ce moyen.

Le Marquis de Montcalm étoit d'une famille assez distinguée dans la noblesse. Il étoit petit, et n'avoit rien d'imposant dans la physionomie ; il avoit beaucoup d'éducation et une mémoire heureuse ; il parloit avec une volubilité qui ne

permettoit à qui que ce soit de l'interrompre ; ses conversations étoient pleines d'esprit et de saillies judicieuses ; il avoit donné à la tête du régiment de son nom, et dans plusieurs autres occasions, des marques peu équivoques de valeur : ce qu'il avoit confirmé en Canada ; mais il n'avoit point encore acquis l'expérience qu'il faut pour commander en Chef ; il se faisoit lui-même des maximes nouvelles ; c'est ce qu'on voit par sa position pour la défense de Québec ; il paroissoit très naturel que M. Wolfe cherchât à prendre Québec, et à éviter une bataille, il falloit donc que M. de Montcalm se portât de façon que le Général Anglois ne pût faire l'un sans l'autre. Comme Québec n'a qu'un front d'attaque, M. de Montcalm en le gardant ôtoit toute espérance à M. Wolfe de réussir, puisqu'il n'auroit pu l'attaquer que de front, étant gardé d'un côté par des rochers escarpés, et de l'autre par un rideau assez haut et roide, pouvant à tout besoin secourir la ville de tel côté qu'on l'attaquât, et l'ennemi ne pouvant l'attaquer qu'avec un grand désavantage.

Le rendez-vous étant donné à Jacques Cartier, l'armée s'y retira par pelotons, et le Marquis de Vaudreuil ne fut pas des derniers à s'y rendre ; il eût même soin de se faire suivre par les cuisiniers, ce qui fit dire à un Conseiller que dans la route il pria à souper, qu'il le suivoit par tout par rapport à sa prévoyance. Il est vrai qu'elle étoit grande, parce que tous les soldats et miliciens n'avoient presque pas de quoi manger. Lorsqu'il fut arrivé à Jacques Cartier, il écrivit à M. le Chevalier de Lévis de descendre pour prendre le commandement de l'armée, et à sa femme, une lettre dont les termes marquoient son insensibilité, puisqu'il lui marquoit, qu'enfin, il comptoit bientôt finir ses campagnes et jouir du plaisir d'être avec elle,

M. le Chevalier de Lévis étoit revenu des rapides, où il avoit ordonné la construction d'un fort, dans une isle nommée Oraconenton, à une lieue en avant des rapides ; il donna ordre qu'on achevât une barque dont on avoit interrompu la construction pour envoyer les ouvriers à Québec ; la disposition pour la défense étoit, que les barques avec les Jacobites devoient former la première ligne ; l'Isle Oraconenton, et les autres la seconde ; et la troisième aux Galops, qui sont le commencement des rapides ; et ensuite, on devoit se défendre de rapide en rapide ; ce projet eut été bon, si on avoit eu assez de monde et de bateaux pour garnir ce fleuve, qui est extrêmement large vers la Présentation, et garder les différents passages des rapides ; après ces dispositions et cet ordre il descendit à Montréal, où apprenant que les Canadiens quittoient l'armée pour courir à leur récolte pour la sauver, il fit le projet de faire publier contre eux une ordonnance sous peine de la vie ; on lui représenta qu'il ne pouvoit exécuter cette ordonnance, qu'elle ne parut être émanée de M. de Vaudreuil, mais que ce Général n'avoit pas le pouvoir de la Cour ; que les Canadiens ne pouvoient être regardés que comme des volontaires qui servaient sans solde ; et qu'en outre, il paroissoit criant que tout le monde en général abandonnant ses biens pour le service, on voulût punir de mort quelques uns que de pressants besoins faisoient revenir chez eux, et marchaient autre part presque aussitôt leur arrivée—le tout sans murmurer ; ces représentations n'opèrent autre chose que de faire intituler l'ordonnance au nom du Marquis de Vaudreuil ; on la lui envoya, mais ce Général ne voulut pas la signer, disant qu'il ne le pouvoit sans un ordre précis du Roi. M. de Lévis dit que, si quelqu'un de ceux qu'il avoit dans son armée venoit à désertir, il leur feroit casser la tête ; mais on lui répondit hardiment, que si on savoit que ce fut là ses sentiments, il ne trouveroit ni à l'Isle aux Noix,

ni à Oraconenton aucuns miliciens, et qu'il prît garde qu'on ne les fit tous revenir. Cette menace l'intimida, et il n'en parla plus ; il partit pour visiter l'Isle aux Noix, et se concerter pour sa défense avec M. de Bourlamarque, avec qui il fut très peu de tems, et remonta à Oraconenton, afin d'accélérer par sa présence les ouvrages, et de défendre en personne les rapides contre l'armée de M. Bostwick, qui étoit toujours campé à Chouaguen, et sembloit se préparer à descendre ; on avoit surpris à la Présentation le S. James Zouch, Officier Anglois, qui étoit *venu* à travers les bois de l'armée de M. Amherst, à la Présentation, pour porter des lettres de ce Général à M. de Bostwick, et qui avoit sorti un peu trop bas ; les cinq nations même avoient envoyé des colliers aux sauvages de la Présentation pour les inviter à se retirer. Ces nouvelles, que se rapportoient les uns les autres, faisoient presser les ouvrages ; ce fut dans ces circonstances que M. le Chevalier de Lévis reçut la nouvelle de la mort de M. de Montcalm et de la bataille, avec l'ordre de descendre ; il partit aussitôt, se rendit à Montréal, d'où il continua sa route pour Jacques Cartier ; M. le Chevalier de Lévis, arrivé à Jacques Cartier, y trouva les troupes de terres et de marine rassemblées, et encore beaucoup de Canadiens. Le Marquis de Vaudreuil avoit donné ordre à M. de Bougainville de s'emparer de son camp, et de tenir le plus qu'il pourroit l'armée ennemie en échec ; il avoit aussi envoyé un ordre à M. de Ramzay pour défendre sa place, et le projet de capitulation qu'il devoit demander ; Le Général Anglois en avoit formé le siège, et avoit assuré son camp, par des lignes de circonvallation et de contrevallation sur la face qu'il attaquoit, et sa communication avec l'Armée navale ne pouvoit être que difficilement coupée. Ces ouvrages étoient faits avec beaucoup de diligence ; M. de Bougainville étoit tranquille dans son

camp et faisoit retirer de l'ancien toutes les munitions et les équipages qui y étoient restés—les ennemis ne l'interrompant point, s'attachant à l'essentiel, qui étoit de s'emparer au plutôt de Québec; les habitants de cette ville et du Gouvernement étoient consternés de la fuite du Marquis de Vaudreuil, surtout si loin. Les bourgeois qui avoient été réduits à deux onces de pain chacun par jour, n'avoient plus le courage de se défendre. Les troupes qu'on y avoit laissées n'étoient pas suffisantes pour la défense d'une ville d'aussi grande étendue; M. de Ramzay faisoit néanmoins bonne contenance, et faisoit journellement espérer des secours en hommes et vivres; il les flattoit même que M. de Lévis viendroit attaquer l'armée Anglaise dans ses lignes, mais le peuple ne voyoit en tout cela que de l'incertitude, et doutoit de l'événement: il s'étoit vu passer avec trop de rapidité, d'un heureux espoir, à la crainte de ne pouvoir rien réchapper de ce qu'il avoit sauvé des flammes, et ne lisoit qu'un triste avenir; les fortifications n'étoient presque rien, et on pouvoit aisément surprendre la ville. Dans cette triste situation, le peuple s'adressa au S. Daine, Lieutenant Général civil et criminel de la ville, et le pria de faire ses représentations à M. de Ramsay, afin qu'il capitulât avant qu'ils fussent réduits à l'extrémité. Ce Lieutenant du Roi, avant que de répondre, fit le recensement de ce qu'il avoit de monde et de vivres, et ne trouva de ce dernier article que pour très peu de tems, quoiqu'on eut introduit un petit convoi commandé par M. de la Roche, capitaine de cavalerie, et qu'on en fit espérer d'autres. Enfin, il vit bien que sa place n'étoit pas tenable avec un peuple si découragé, et le Général Anglois l'ayant fait sommer de se rendre, il lui proposa les conditions que M. de Vaudreuil lui avoit envoyées et que le Général accepta, à peu de choses près. La Garnison sortit avec les honneurs de la

guerre, deux pièces de canon à sa tête, et fut conduite en France aux dépens de l'Angleterre, et il fut stipulé que toutes les choses resteroient en leur état jusqu'au traité définitif entre les couronnes. La capitulation fut signée le 18 Septembre, par l'Amiral Saunders, M. de Ramzay, et le Chevalier de Bernetz.\*

Cependant, M. le Chevalier de Lévis se résolut d'aller attaquer l'armée Anglaise ; il marcha avec ses troupes et les milices, ayant donné des ordres que toutes celles du Gouvernement de Québec le vissent rejoindre ; mais ayant appris en route la reddition de la ville, il retourna à Jacques Cartier.

Le Général Amherst avoit sans doute appris la retraite de l'Armée Française. L'on prétend que le S. Stobo fut dépêché pour lui annoncer cette heureuse nouvelle pour inquiéter le centre de la Colonie. Il fit mine de vouloir aller attaquer l'Isle aux Noix, et se mit en marche avec ses bâtimens et ses berges ; M. de Bourlamarque, averti de ce mouvement, en donna avis ; on commanda les hommes du Gouvernement qu'on rassembla encore à la Prairie, où fut le rendez-vous ; M. de Rigaud devoit se porter avec ce monde vers l'endroit près l'Isle aux Noix, où l'ennemi feroit sa descente. Le S. Dolabaras avoit été envoyé avec ses xebecks ; il rencontra cette armée qu'il canonna quelque temps, mais ayant aperçu sous le vent à lui une frégate de vingt-six pièces de canons, accompagnée de quelques autres bâtimens qui tous ensemble venoient à lui, il gagna une anse—ne jugeant point pouvoir soutenir un combat contre de pareils bâtimens, et il fit couler bas les xebecks. M. de Basserade et lui, avec leurs soldats et équipages, revinrent par les bois, et comme ils n'avoient que peu ou point de vivres, ils furent contraints de manger jusqu'à leurs souliers.

---

\* Il ne paroît pas que M. de Bernetz ait signé la capitulation. Voir cet instrument dans l'Histoire de M. Smith, vol. 2, p. 319.

Au milieu de toutes ces agitations, chacun ne pensoit pas moins à ses intérêts ; la prise de la ville de Québec, annoncée à Montréal, y porta la désolation, mais ce ne fut que pour un tems ; on s'inquiéta beaucoup sur le sort des ordonnances, et chacun chercha à piller ; dès ce moment, jusqu'à celui où les Anglais s'emparèrent du pays, ce ne fut que brigandage. Les postes ne furent confiés que pour achever des fortunes, ou en faire faire de rapides. Les ordonnances sortirent du trésor avec l'abondance et la rapidité d'un torrent. Le comestible et le prix des marchandises devinrent excessifs ; on envoya même un officier à St. Joseph sous prétexte de contenir les nations, mais dans le fonds pour lui procurer une fortune.

M. de Vaudreuil annonça à sa femme qu'enfin il alloit revenir ; sa lettre, du même style que les autres, dénotoit son indifférence ; mais quel contraste entre cet homme publiant par ses lettres qu'il est déterminé à ne consentir à aucune capitulation—et sa fuite ! sa fuite dis-je *“ qui livre les Canadiens au triste sort que les ennemis leur préparent—qu'il déclare lui même tel, qu'il seroit incomparablement plus doux pour eux, leurs femmes et leurs enfans d'être ensevelis sous les ruines de la Colonie ;”* ce sont ses termes. (Lettre du 20 Mai, 1759.) Si le Général, au lieu de se sauver si loin, eût seulement changé son camp, il eût été difficile de prendre cette ville en si peu de temps à la vue d'une armée à portée d'y entrer toute entière : il falloit donc que ce Général portât et appuyât la droite de son armée à Charlesbourg, et la gauche au pont de communication\* ; par cette disposition, il auroit fait entrer tous les jours une nombreuse garnison dans la ville qui auroit été en état de faire des sorties et des coupures en dedans pour disputer à l'ennemi le terrain pied à pied. La longueur du siège auroit déterminé M. Saunders à se rembarquer, à quoi la saison l'auroit contraint ; les forces des Anglais n'étoient

\* Pont de bateaux, remplacé en 1787 par l'ancien pont Dorchester.

point assez considérable pour ne pouvoir pas craindre d'être attaqué des divers *côtés* de Québec, puisqu'ils n'y avoient que tout au plus dix mille hommes ; d'ailleurs, les fortes sorties dans le commencement du siècle n'avoient été qu'avantageuses, l'ennemi ne pouvant travailler qu'avec peine à ses tranchées, et ne pouvant avoir alors aucune parallèle.

Il revint à Montréal, et y arriva avec l'Intendant le premier Novembre ; M. le Chevalier de Lévis resta encore quelque tems à Jacques Cartier pour faire fortifier cet endroit, et mettre au moins le Gouvernement des Trois-Rivières de ce côté à l'abri des courses de la garnison de Québec. Les vaisseaux du Roi eurent ordre d'aller en hivernement dans la Rivière de Richelieu, et l'Intendant fit tirer des lettres d'échange ; d'abord il fit publier son ordonnance, par laquelle il donnoit le tems convenable ; mais, ensuite, craignant que la grande quantité d'argent *ne parût trop considérable* aux yeux de la Cour, il restreignit le terme à trois jours ; ce fut cependant sur des prétextes spécieux. Le S. Imbert, commis du trésorier général en Canada, s'étoit démis de son emploi, et on lui avoit substitué le S. de la Rochette. Le S. Imbert étoit fils d'un tanneur de Montargis ; il avoit reçu quelque éducation ; on lui procura une place de commis chez M. Taschereau, son prédécesseur, et il en eut la confiance. A la mort de son prédécesseur, il fut nommé par l'Intendant pour régir ce trésor, et depuis on lui confirma son emploi. Il entendoit parfaitement la finance du Canada. Lorsqu'il fut élevé à cette place et à celle de Conseiller au Conseil Supérieur, il devint superbe, brusque et arrogant ; il étoit intime ami de Cadet et de Déschenaux, et ayant plus d'esprit qu'eux, il fit une fortune immense sans se commettre, mais aussi il fut modéré dans sa dépense, et ne donna point dans la bagatelle ; il servit utilement la Société. Celui qui lui succéda étoit venu secrétaire d'un Commissaire de Guerre ;

c'étoit un jeune homme sage, discret, et modéré ; le peu de temps qu'il fut dans son emploi en Canada, n'a pas donné celui de pénétrer son caractère. Le S. Imbert tira le restant des fonds de 1758, et le S. la Rochette celui de 1759 ; on continua les trois termes, et les amis furent les premiers *servis*. Ensuite le public parut—le peu de temps que l'Intendant donna fut cause qu'il resta une grande quantité d'argent sur la place.

M. de Vaudreuil, revenant toujours à son système vis-à-vis des sauvages, envoya des colliers aux cinq nations pour les inviter à venir écouter sa parole ; la prise de Québec et de Niagara n'étoit guère propre à les faire abandonner le parti des Anglois. On logea les soldats chez les habitants, à quinze livres par mois, et l'Intendant rendit une ordonnance qui taxoit le minot de bled au même prix.

M. de Lévis ayant donné ses ordres pour fortifier Jacques Cartier,\* laissa le commandement de ce poste à M. Dumas, et s'en revint à Montréal. La fortification de l'Isle Oraconenton fut donnée à M. Pouchot, qui avoit été échangé avec plusieurs autres prisonniers, et on continua les travaux de l'Isle aux Noix ; on ajouta au milieu de ces retranchements un fort, en étoile, dans lequel on fit des batiments pour le logement de la garnison et des officiers.

Depuis le siège de Québec les Acadiens avoient été abandonnés ; leur situation étoit triste, mais ils pouvoient l'améliorer, en abandonnant leur retraite et se retirant chez les Anglois, ou en se procurant des aisances par de nouveaux établissemens ; le Général y avoit cependant laissé le S. de Boishébert, et ils avoient avec eux leurs missionnaires, les Abbés Menack et Maillard, qui se distinguoient par leur esprit brouillon. Ces Prêtres avoient vu passer la flotte Anglaise, et ne doutant point que Québec ne fut pris ils avoient pratiqué les Acadiens, afin qu'ils

---

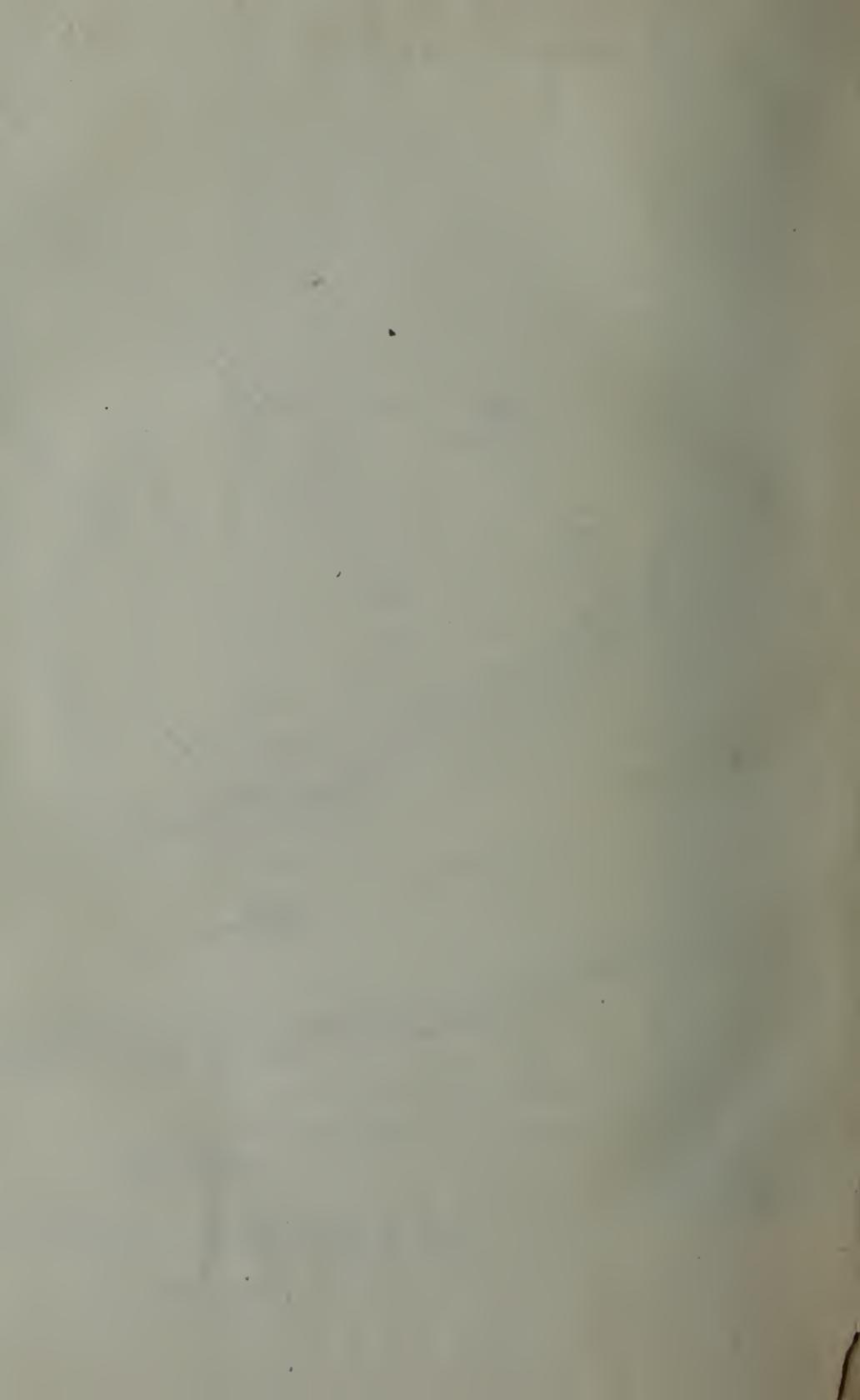
\* Voir le Plan No. 11.



N<sup>o</sup> 11

JACQUES CARTIER

See page 174



leur confiassent l'honneur de leur traité avec les Anglais, et y trouvassent leur compte ; le S. de Boishébert, à qui ces menées secrètes furent rapportées, s'y opposa en vain. L'Abbé Maillard, ayant gagné quelques Acadiens, écrivit par leur moyen au Gouverneur Anglais ; il fit faire des propositions qui furent en partie acceptées, et le but de ces missionnaires fut de se conserver chez les Acadiens ; M. Moir, subdélégué du Gouvernement, fut chargé d'aller ratifier à Malagomick\* et Miramichi les traités faits avec ces missionnaires au nom des habitants. Ces Prêtres écrivirent au père Germain, jésuite, missionnaire des Abenakis de Pannavauské, † pour l'engager à faire la même démarche qu'eux, ce qu'il fit aussi ; cependant, la majeure partie de ces Acadiens ne pouvoit se résoudre à se confier aux Anglois par le ministère des prêtres qui les avoient réduits au triste état où ils étoient. L'Abbé Maillard et Menack faisoient les derniers efforts pour les y déterminer, et avec d'autant plus d'empressement qu'ils s'étoient annoncés chargés du pouvoir de tous les Acadiens de leurs missions, en quoi ils commençoient à tromper le Gouvernement Anglois. L'Abbé Maillard écrivit au S. Leblond, habitant dévoué à la France, et dont l'exemple étoit suivi par le plus grand nombre, une lettre dans laquelle il disoit, qu'il ne voyoit pas de meilleur moyen que de s'accommoder avec la nation qui les avoient subjugués, et dans la supposition qu'il fait que les armes de la France seroient victorieuses, il s'exprime ainsi,—“Croyez vous, que parce que je me suis rendu, les “ affaires en iront moins bien pour moi ? Je me trouverois “ alors par supposition toujours de niveau avec vous, “ et je sais que ce que j'aurai à alléguer à cet égard sera “ encore prépondérant.” Enfin, il dit qu'il faut s'accommoder au temps, traite de chimeriques, de grands raisonneurs, ceux qui ne veulent pas l'imiter—les engage à le faire, et

---

\* Peut-être *Mirigomish*.

† Qu. *Madawaska*.

reproche aux Acadiens leur peu d'égard pour lui, disant : que de le mépriser c'est faire injure à Dieu. Cette lettre étant tombée par hasard entre les mains de quelques affidés, ils l'envoyèrent à M. de Boishébert, qui écrivit la suivante à l'Abbé Menack : “ Monsieur—Je souhaite que celle-ci  
“ vous parvienne, elle doit vous intéresser. Je seroit fâché  
“ de vous laisser ignorer les discours que l'on tient de vous ;  
“ il m'a été rapporté, que vous avez fait tout votre possible  
“ pour engager les François et les sauvages à faire la paix  
“ avec les Anglais, que vous avez même paru avoir peu  
“ de confiance dans le Gouvernement François ; je ne puis  
“ m'imaginer quelles sont les raisons qui vous y ont engagé ;  
“ seroit-ce la peur de l'ennemi ? je ne puis le croire, puisque  
“ vous être toujours dans le cas de fuir les coups ; c'est  
“ l'indépendance où ceux de votre état veulent toujours être,  
“ ou l'envie que vous avez de faire revenir ce despotisme  
“ dont jouissoient vos prédécesseurs dans l'Acadie. Qui  
“ peut vous autoriser à engager les Acadiens à faire l'aveu  
“ aux Anglais qu'ils sont leurs sujets en se soumettant à  
“ eux ? vous voudriez présentement qu'ils fissent leur paix  
“ particulière—c'est parce que vous y trouvez vos intérêts—  
“ ce n'étoit pas autrefois de même ; car, si nous avons la  
“ guerre, et si les Acadiens sont misérables, convenez en  
“ vous même que ce sont les Prêtres qui en sont la cause.  
“ J'ai été envoyé dans cette côte pour les engager à  
“ persévérer dans l'attachement qu'ils ont témoigné jusqu'à  
“ présent à la France, et j'ai le chagrin de voir que ceux  
“ qui devraient le plus les y entretenir, sont les premiers  
“ à les éloigner—il semble même que vous vous êtes tous  
“ entendus pour cela—au reste, &c.”

Signé,

BOISHÉBERT.

M. de Boishébert ne put réussir ; les Prêtres l'emportèrent sur ses représentations, il firent le traité de paix ; néanmoins, la majeure partie n'adhérèrent point, et dans cet intervalle il fut rappelé par le Général, qui ne pouvoit plus lui faire passer ni vivres ni secours. Enfin, il fallut envoyer en France les nouvelles de ce qui s'étoit passé ; le Général et l'Intendant rendirent chacun compte de leur administration ; le Général rejeta sur M. de Ramsay la prompte reddition de Québec.

Cadet, qui commençoit à sentir le poids de ses affaires, fit passer sa femme en France ; il s'agissoit de faire passer devant Québec le vaisseau qui porteroit les dépêches ; le S. Cannon s'offrit et fut accepté ; on lui envoya les paquets à Jacques Cartier, et par un temps de brume et un vent de sud-ouest, il passa heureusement devant Québec ; il n'avoit rien à craindre dans le Golfe, la saison ne permettant pas d'y croiser ; il se rendit heureusement en France.

Jacques Cartier étoit un fort irrégulier,\* bâti sur le bord de la rivière du même nom, à son embouchure dans le Fleuve St. Laurent, à l'endroit où l'on passe cette rivière pour aller de Québec à Montréal. Ce poste fut le dépôt de tous les préparatifs du siège de Québec, et le rendez-vous des partis que l'on envoyoit dans le Gouvernement de Québec. Sa garnison étoit considérable, et commandée par un brave homme ; il y avoit quelques postes en avant—comme à la Pointe aux Trembles et autres paroisses.

L'Amiral Saunders avoit, en partant, laissé dans la ville, une forte garnison, et des munitions de guerre et de bouche, et un Gouverneur vigilant et actif ; mais il manquoit de bois ; le Gouverneur fit sortir de la ville la plus grande partie des bourgeois, envoya des détachements à Ste. Foy et à Lorette, et du reste contint sa garnison. Il taxa les

\* Voir le Plan No. 11, p. 274, ante.

paroisses à une certaine quantité de bois, et fit punir sévèrement ceux qui y manquaient ; il leur défendit, sous peine de la vie, de prendre les armes, et de ne rien fournir aux François, et fit faire une exacte garde dans sa place, et la mit dans le meilleur ordre que les circonstances le pouvoient permettre—désarma les habitants, et leur fit prêter serment de fidélité. M. de Vaudreuil donna, de son côté, des ordres dans ce Gouvernement, de fournir à Cadet, ou à ses commis, tout ce qu'ils leur demanderoient, en payant ; les commis de ce munitionnaire ramassèrent tout ce qu'ils purent de bœufs et de vaches. Il fit protéger ses commis par un détachement commandé par M. de St. Martin, Capitaine de la Marine. M. Murray, qui fut instruit que cet officier étoit à la Pointe de Lévis, fit partir trois détachements qui l'investirent, mais il eut le bonheur de se sauver avec partie de sa troupe : le reste ayant été tué ou fait prisonnier, avec un Officier.

Pendant, les certificats des pays d'en haut abondoient tellement, que l'Intendant avoit peine à suffire à signer les ordonnances pour leur acquit ; il se présentoit même des états de fournitures de marchandises faites dans les postes, qui montoient à des prix et sommes considérables : trois seuls montèrent à cent quatre-vingt mille livres ; il étoit totalement impossible que ces fournitures eussent été réellement faites—ne pouvant y avoir que très peu de marchandises dans les postes, et on présentoit de ces états pour plusieurs millions de livres. M. Bigot sentit bien toute l'étendue de la friponnerie, mais il n'osa rien dire ; elle venoit souvent de trop bonne part, et refuser les uns et souvent accepter les autres auroit été une préférence trop grossière ; il ne refusa point cependant de les acquitter, mais il voulut auparavant que le Général les vit et en approuvât la dépense après les avoir examinés.

Le Général ne voulut point se mêler de ces choses, disant que ces dépenses regardoient l'Intendant; mais celui-ci lui répondit que c'étoient les Officiers Commandants des postes qui avoient fait ces achats, et qu'il devoit répondre de leurs actions, eu égard aux ordres qu'il leur avoit donnés; que les gardes magasins qu'il avoit envoyés n'étoient point les maîtres—les Commandants s'attribuant toute l'autorité, qu'ainsi il ne seroit rien acquitté de ces dépenses au trésor qu'il ne l'eût ordonné. M. de Vaudreuil, pour s'en débarrasser, confia cet examen à son secrétaire, St. Sauveur, qui fut taxé de partialité, et d'avoir même fourragé; et lorsque le Général avoit signé, l'Intendant en ordonnoit l'acquit.

M. le Chevalier de Lévis, devenu, par la mort de M. de Montcalm, commandant des armées, se persuada qu'il n'auroit qu'à se présenter devant Québec pour le prendre, et il fit part de sa résolution au Marquis de Vaudreuil, à qui il ne convenoit pas dans la circonstance de contrequarrer; c'est en conséquence de cela qu'il fit faire un recensement de tout ce qu'il y avoit d'artillerie et de munitions de guerre dans les postes et à Montréal, et le total se monta à

163 canons de différent calibres,

21 mortiers ou obusiers,

15,950 bombes,

312 boulets,

203,600 lbs. de poudre.

Ce peu de munitions, surtout de boulets, ne put arrêter le dessein du Chevalier de Lévis; on fit descendre des postes des artilleurs pour travailler à l'artifice dont on perdit une partie par l'incendie de la Maison où ces artilleurs travailloient, et on employa tous les ouvriers de la ville

et de la campagne à faire des outils et des affûts. L'on fit passer en traînes, à Jacques Cartier, tout ce que l'on put de vivres et de munitions de guerre, et l'Intendant fit des achats considérables de marchandises de toutes espèces. Les négociants de Montréal furent obligés de livrer ce qu'ils avoient; et le S. DeVilliers, Contrôleur de la Marine, les taxoit.

On forma deux compagnies de cavalerie à qui on donna un habillement complet, et comme on n'avoit point de bayonnettes à donner à la milice, on prit les couteaux de boucherie qu'on trouva, qu'on fit emmancher de façon à entrer dans le canon du fusil; enfin, tout fut en mouvement. Le Chevalier de Lévis fit, de son côté, tenir les troupes prêtes à marcher au premier ordre, et M. de Vaudreuil, qui ne vouloit pas faire marcher tous les habitants du Gouvernement de Montréal, distribua dans les régiments ce qu'il en destina—ce qui déplut beaucoup.

M. Murray n'ignoroit point tous ces mouvements, et encore moins notre foiblesse; elle étoit connue de tout le monde; cependant, c'est ce qui occupoit le moins: on étoit aussi tranquille sur l'avenir comme si l'on n'avoit eu rien à craindre, et que Québec fût déjà repris. Les gens sensés n'osoient parler, et passaient pour être Anglais; M. de Lévis demandoit des avis, et se fâchoit lorsqu'on ne le flattoit pas.

Au commencement du printemps on reprit les ouvrages de l'Isle aux Noix et d'Oraconenton, et toutes les milices du Gouvernement eurent ordre de se tenir prêtes à marcher. Les vivres étoient à un prix excessif; le minot de bled se vendoit, le plus communément, 30 livres à 40 livres;—une vache, 900 livres;—une paire de bœufs, 1,500 livres;—une douzaines d'œufs, 9 livres;—la livre de beure, 12 livres à 15 livres;—et un mouton, 200 livres à 300 livres;—en sorte, que

le prix de toutes les denrées étoient à un point, que malgré la grande quantité d'argent, plusieurs personnes mouraient de faim. L'habitant dans les campagnes se faisoit tenir pour vendre son bled ; il y en avoit qui poussaient l'insolence jusqu'à dire, lorsqu'on offroit de l'argent blanc, " que leurs chevaux en étoient ferrés !"

Le S. de Vaucrain, commandant la frégate du Roi l'Atalante, et les Srs. Sauvage et Villers, qui commandoient la Pomone et la Pie, après avoir chargé à Sorel l'Artillerie que l'on avoit tirée de l'Isle aux Noix, du fort St. Jean, et du fort Chambly, partirent pour se rendre à Sillery, dans le commencement d'Avril. La Marie, autre vaisseau commandé par M. Cornillau, fut chargée à Montréal de tous les ustensiles, et se rendit également à Sillery, à environ une lieue de Québec, et le vingt du même mois, toutes les troupes destinées pour le siège, ainsi que les miliciens, furent embarqués et partirent. M. de Vaudreuil avoit formé deux compagnies de grenadiers des soldats de la Marine, et il avoit mis à leur tête le S. Denis<sup>la</sup> Ronde et le S. de St. Martin, deux braves officiers. Il avoit aussi partagé en deux bataillons les troupes de la Marine, et ces deux bataillons furent commandés par MM. de la Corne et de Vassan. Tous ces mouvemens avoient été précédés par une lettre circulaire du Marquis de Vaudreuil aux capitaines de milices du Gouvernement de Québec ; elle commençoit ainsi :

" Depuis le dénouement de la campagne dernière, j'ai toujours été extrêmement occupé de la situation où les malheurs de la guerre ont réduit les Canadiens du Gouvernement de Québec, et vivement sensible aux menaces que le Général Murray leur a faites, par tous ses manifestes, ainsi qu'aux vexations qu'il a exercées, sans

“ aucun droit ou raison légitime envers quelques-uns  
“ d’entre eux. Le triste état de ces Canadiens, leurs  
“ sentimens de zèle pour le service du Roi, et leur  
“ attachement à la patrie, que j’ai reconnu de tous  
“ temps, n’ont pas peu contribué à augmenter le désir  
“ que j’ai toujours de reprendre Québec. C’est donc  
“ dans cette vue que pour faire le siège de cette place,  
“ j’ai destiné un train considérable d’artillerie, et une  
“ puissante armée de troupes, Canadiens et Sauvages,  
“ dont le zèle et l’ardeur promettent le plus heureux  
“ succès: j’ai remis le Commandement en Chef à M.  
“ le Chevalier de Lévis, tant parce que ma présence  
“ est essentiellement nécessaire à Montréal pour veiller  
“ à la sûreté de nos frontières, que parce que je connois  
“ l’amour de ce Général pour tout ce qui est Canadiens.”  
Ensuite du manifeste de M. de Lévis, il leur enjoignoit  
sous peine de la vie de le joindre, et il ajoutoit:  
“ Vous touchez au moment de triompher de cet  
“ ennemi; il ne peut que succomber aux efforts de  
“ notre armée, et nous avons lieu de croire que nous  
“ ne tarderons point à recevoir de puissants secours  
“ de France.”

Si ce discours eût été bien écrit et bien François, il  
aurait pu servir dans une académie; la fin de ce projet  
acheva d’en faire voir le ridicule et l’illusion que les  
Généraux y jetoient eux-mêmes.

Celui du Chevalier de Lévis fut encore plus vif; il y suivoit  
son génie sans égard pour sa réputation. Les troupes  
étant arrivées aux environs de Québec, le Général envoya  
des ordres dans les paroisses pour que tous les habitans  
se rangeassent sous ses drapeaux; mais ils lui représentèrent  
que, dans les circonstances critiques où ils se trouvoient, il  
étoit injuste de leur faire prendre les armes; qu’ils

avoient fait serment de fidélité à l'Angleterre, qui les y avoit contraint par droit de conquête, et qu'ils seraient punis s'ils ne réfléchissoient point de l'avoir fait. Il laissa donc la liberté à chacun de le faire ou de ne le pas faire ; mais on les obligea tous à travailler, et à décharger les bâtimens.

M. Murray, qui avoit su qu'on devoit venir l'assiéger, et le départ de l'armée Française, se porta en avant de la ville avec une partie de sa garnison, et fit commencer des retranchemens pour y attendre l'armée Française. M. de Lévis le sut, et pressa la marche de ses troupes pour attaquer ces retranchemens ; les soldats avoient peine à marcher par l'abondance de pluie qui avoit tombé, et qui rendoit les chemins impracticables ; d'ailleurs, il falloit que sa troupe marchât en partie dans des bois pleins d'embaras et de marécages, et montât une côte assez difficile.

M. de Bourlamarque, qui commandoit l'avant-garde, arriva le vingt-huit d'Avril au matin, et engagea la bataille. M. Murray fit faire un grand feu ;—mais, voyant qu'il ne pouvoit tenir dans ses retranchemens, qu'il n'avoit pas eu le temps de mettre en état, et craignant d'être pris à revers, il ordonna la retraite. M. de Bourlamarque, se laissant emporter par son ardeur, fut blessé ; l'on perdit dans le choc environ 300 hommes, et on eut 31 officiers tués ou blessés, entre lesquels on regretta le S. Denis de la Ronde, et le S. Réaume, dont il a été ci-devant parlé.

M. Murray, ayant fait entrer ses troupes dans la place, se disposa à en soutenir le siège, et M. de Lévis fit ouvrir la tranchée du 29 au 30 d'Avril.

La place étoit en meilleur ordre qu'elle n'étoit auparavant, les batteries donnoient en dehors, et le Gouverneur avoit fait mettre le feu aux maisons du Fauxbourg St. Roch et du Palais, d'où l'on pouvoit incommoder sa place.

Les ouvrages, néanmoins, alloient très-lentement; la blessure de M. de Bourlamarque en étoit la cause; on lui avoit confié la direction du siège; mais, obligé de rester dans sa tente, il ne pouvoit communiquer son ardeur, ni être présent aux travaux—la saison étoit encore dure, et la terre trop gelée.

Les batteries ne furent en état de servir que le 11 Mai; encore n'étoient-elles pas achevées totalement: les batteries et les ouvrages coûtèrent des sommes considérables par le peu d'arrangement que l'on y avoit mis. Il y avoit néanmoins un trésorier à la suite de l'armée qui distribuait, pour ainsi dire, "l'argent à pleines mains;" quoiqu'on soufflat aux travailleurs une partie de ce qu'il leur étoit dû, on ne pouvoit les satisfaire. Les Ingénieurs et quelques autres trouvèrent le moyen de doubler ces dépenses—en faisant des certificats, qui furent acquittés à Montréal. Cadet, avoit suivi l'armée; il avoit le train d'un Général, étalloit de pair avec le Chevalier de Lévis, qui avoit pour ses avis le plus grande déférence.

Le 14 de Mai, on eut nouvelle que des vaisseaux paroissoient en rivière; le Chevalier de Lévis et Cadet, s'imaginèrent que c'étoit un secours de France; M. Murray, au contraire, savoit que c'étoit des vaisseaux Anglais;—il avoit envoyé les reconnoître et porter l'ordre de ne point s'arrêter, et même de combattre, en arrivant, les vaisseaux François qui étoient devant Québec.

Le 15, on vint dire à M. de Lévis que c'étoient des vaisseaux Anglais, mais il n'en voulut rien croire. Le 18, au matin, par un grand vent de nord-est forcé, les vaisseaux arrivèrent, et donnèrent d'abord la chasse à celui commandé par M. de Vaublain ; ce ne fut alors que confusion dans l'armée assiégeante : M. le Chevalier de Lévis ordonna la levée du siège avec une précipitation qui ne pouvoit lui faire honneur ; il fit d'abord défiler ses troupes, et laissa dans les batteries quelques habitants commandés par le S. Decouagne, Capitaine de Milice de Montréal, qui eut l'honneur de faire le dernier sa retraite, et en bon ordre. M. Murray ne daigna pas le poursuivre—content qu'on lui eût abandonné partie de l'artillerie et de toutes les munitions de guerre et de bouche. M. de Vaublain faisoit sa retraite en combattant, afin de protéger l'embarquement de quelques effets que l'on faisoit ; mais pressé, il voulut se jeter à la côte—les bâtimens Anglais le prévinrent ; ce fut alors que lui et son second, rappelant toutes leurs forces, et le courage qui leur avoit fait faire de grandes actions, combattirent de nouveau ; M. de Vaublain presque resté seul, et blessé en différens endroits ; M. Murray, qui admira sa valeur, le combla de politesses, et le fit soigner avec attention.

M. le Chevalier de Lévis, au milieu de toutes ces agitations, ne pouvoit rappeler son esprit pour donner des ordres précis ; il en donna plusieurs qui se contredisoient les uns aux autres, et une personne lui étant venue demander ce qu'il vouloit qu'on fit de la poudre, il la regarda fixement sans lui répondre ; cet article devoit l'occuper plus que toute autre—eu égard aux opérations qui restoient à faire.

Dès le 27 du même mois, le premier bataillon de la marine étoit rendu à Montréal, et les régimens cantonnés.

Ce siège, je le répète, coûta beaucoup au Roi ; en seuls souliers sauvages on dépensa près de 300,000 livres ; c'étoit Cadet qui avoit cette fourniture, sous le nom d'un commis ; on peut juger des autres fournitures par celle-là ; rien ne fut épargné, et on fit les derniers efforts pour porter abondamment tout ce qui étoit le moins nécessaire—puisque'il auroit fallu avoir premièrement beaucoup de munitions—c'est ce dont on manquoit, ainsi que d'artillerie, et de quoi la servir.

Le Siège de Québec fut appelé “la folie Lévis :” effectivement, il falloit être bien prévenu pour faire une pareille entreprise. On avoit conseillé à M. de Lévis et au Général de ne pas se presser à investir cette ville, mais seulement de la bloquer en attendant que l'on sut si la France enverroit d'assez puissants secours pour que l'on pût, en les attendant, et lorsqu'ils seroient prêts d'arriver, changer ce blocus en siège. On le prévint même que si les vaisseaux Anglois arrivoient les premiers il seroit forcé de lever honteusement le siège ; il le fit, et avec trop de précipitation—pouvant le faire avec plus d'ordre, et sans rien perdre.

Les vaisseaux Anglois pillèrent tout ce qui se trouva à Sillery ; et les habitants des environs firent d'abondantes provisions de pelles, de pioches, et d'autres effets.

Après que l'armée eut été totalement retiré, M. Murray fit combler les tranchées, et fit le vingt-deux Mai, la proclamation ci-après :

“ Par Son Excellence Jacques Murray, Brigadier Général et Commandant en Chef des Troupes de S. M. B. sur la Rivière St. Laurent ; Gouverneur de Québec, et pays conquis.

“ Nous avons donné aux habitants le temps nécessaire de rentrer en eux-mêmes, et de réfléchir mûrement sur

“ la folie de leurs démarches ; ils ont négligé nos avis  
“ salutaires, et se fient à des apparences trompeuses.

“ Ils ont attiré sur eux de nouveaux malheurs.

“ Si nous n'écoutions que le juste ressentiment d'un  
“ procédé si inique, ils mériteroient le châtement le plus  
“ rigoureux ; mais, guidés par des sentiments plus humains,  
“ nous voulons tenter de les retirer de l'abîme dans lequel  
“ ils se sont plongés.

“ Nous n'ignorons pas les ruses et les artifices dont on  
“ a usé pour les attirer dans le piège, et cela fait en quelque  
“ façon leur excuse.

“ Enfin, le peuple le plus généreux du monde leur tend  
“ les bras une seconde fois, et leur offre des secours  
“ puissants et infaillibles.

“ On promet d'oublier leurs fautes passées, pourvu que  
“ dans la suite, par une conduite sans reproche, ils se  
“ montrent dignes d'une clémence si distinguée.

“ Le Roi, mon maître, résolu de prendre le Canada, ne  
“ désire pas régner sur une Province dépeuplée.

“ Il veut en conserver les habitans, la religion qu'ils  
“ professent et les prêtres qui l'exercent ; il veut maintenir  
“ les Communautés et les particuliers dans tous leurs biens,  
“ leurs lois et coutumes : pourvu, que contents de sentiments  
“ si généreux, ils se soumettent de bonne grâce et  
“ promptement à ses ordres.

“ La France est dans l'impuissance, et ne veut leur  
“ fournir aucuns secours ; sa marine anéantie par les défaites  
“ de Conflans et De la Clue n'ose se montrer.

“ Les lettres d'échange non payées,—le discrédit total  
“ d'un papier vil et inutile, n'offrent à cette Colonie qu'un  
“ enchaînement de malheurs sans fin.

“ Elle n'a de ressources que dans les nôtres, qui, riches et  
“ florissantes, abondent de tout.

“ Mais il faut mériter nos bienfaits ; les habitants ne  
 “ peuvent rentrer, ni partager avec nous les douceurs  
 “ qui viennent de notre continent, jusqu’à ce que le tout  
 “ soit soumis.

“ Canadiens ! retirez-vous de l’armée ; mettez bas les  
 “ armes ; restez dans vos habitations, et ne donnez aucuns  
 “ secours à nos ennemis ; à ces conditions, votre tranquillité  
 “ ne sera point interrompue ; le soldat sera contenu, et ne  
 “ fera point de dégât dans vos campagnes ; vous serez  
 “ encore à temps pour éviter la famine et la peste—fléaux  
 “ encore plus dévorans que la guerre, et qui à présent  
 “ menacent le Canada d’une ruine totale et irréparable.

“ Fait à Québec le 22 Mai, 1760. Scellé du sceau de  
 nos armes.

“ Signé, JAS. MURRAY.

“ Par Son Excellence,

“ Signé, CRAMAHE.”

Cette Proclamation fut envoyée par les soins de M. Murray dans les Gouvernements de Montréal et des Trois-Rivières. L’invitation étoit générale, mais elle étoit fondée sur des motifs justes et clairs, et son stîle et ses expressions ne sentoient ni la grossièreté ni l’impolitesse de nos Généraux.

Le Chevalier de Lévis, ayant su que quelques-uns l’avoient à Montréal, menaça de les faire pendre, et il l’eût fait s’il l’eût pu ; il s’en plaignit au Marquis de Vaudreuil, qui lui répondit : que le meilleur remède étoit de sembler n’y faire aucune attention, et même d’en badiner lorsque l’occasion s’en présenteroit.

Comme le corps de Cavalerie devoit nécessaire plus que jamais, et que néanmoins on ne pouvoit faire une grande levée de chevaux dans les campagnes, eu égard aux besoins qu'en avoient les habitants, le Général et l'Intendant envoyèrent à chaque bourgeois, qui en avoit, un ordre signé d'eux, de livrer leur cheval, qui seroit payé tant qu'on s'en serviroit, à raison de trois livres par jour; mais la levée du siège de Québec, et l'arrivée des vaisseaux Anglois avoient tout changé; on avoit eu avis que les armées de terre commençoient à s'assembler, et on ne voyoit point de ressources pour pouvoir se soutenir de tant de côtés; on ne pouvoit plus compter sur les hommes du Gouvernement de Québec, et cette diminution étoit considérable; le peuple ne savoit que faire des ordonnances qu'il avoit, et ce qu'il vendoit étoit à un prix excessif; chacun prenoit des arrangements pour assurer sa fortune; mais la colonie fut encore plus consternée, lorsqu'on y apprit la suspension du paiement des lettres d'échange de l'année précédente, et la défense faite d'en tirer pour le public.

La Cour de France, ayant appris la prise de Québec, ne douta point du tout que le reste du pays ne fût bientôt soumis; elle sentoit combien cette colonie lui étoit à charge; mais il ne lui convenoit pas de l'abandonner, et de la livrer à l'Angleterre, sans la lui faire acheter par des dépenses pour la conquérir: depuis près de deux ans elle n'avoit envoyé que de très foibles secours; MM. de Vaudreuil et de Lévis, par leurs lettres, lui en avoient demandé de puissants, qu'elle n'étoit point du tout en état, ni dans la volonté de leur envoyer; et comme la garnison de Louisbourg étoit inutile, elle en détacha 400 hommes qu'on fit embarquer, avec quelques vivres et munitions dans des bâtiments qui se rendirent heureusement dans

la Baye des Chaleurs. Le S. de St. Simon, Officier Canadien, qui étoit dans les vaisseaux, fut détaché pour apporter les paquets de la Cour; il arriva à Montréal le 14 de Juin.

Le ministre étoit peu satisfait de la conduite des Généraux, et surtout de l'Intendant. M. de Querdisien Trémais avoit été fait Commissaire, et envoyé uniquement pour avoir le détail de la finance; cependant, sous les ordres de l'Intendant, il s'aperçut bien vite de l'état des affaires, et se dispensa de s'en charger—prévoyant qu'il ne pourroit arrêter le cours des choses, et les mettre sur un bon pied dans les circonstances où l'on étoit.

Le S. de Querdisien Trémais étoient un gentilhomme de Bretagne, peu accommodé de biens; il étoit savant et philosophe, et méprisoit la fortune; son caractère étoit doux et affable, mais il avoit trop de ce sérieux que donne l'étude; il étoit extrêmement curieux, et faisoit sur tout des remarques et des observations judicieuses, et il étoit l'unique homme de plume qui aimât sincèrement sa patrie; il la servit par inclination: avec un tel caractère, et avec autant d'esprit, il ne faut point douter qu'il ne fût en butte à toute la Société. Il avoit des ordres secrets du ministre de prendre connaissance de tout, et de l'en informer. Cependant, l'Intendant ne l'avoit point placé à Montréal, Commissaire, à la place du S. Martel, qui n'étoit qu'écrivain principal, et devoit par conséquent céder à un grade supérieur. C'étoit un homme d'un caractère craintif, à qui on faisoit tout faire, et qui, saintement prenoit tout ce qu'on lui donnoit; du reste, sans esprit, et incapable de faire ni mal ni bien.

Le S. de Querdisien avoit donc rendu ses comptes au ministre, qui commencèrent à faire confirmer ce qu'on disoit déjà de certaines personnes; on crut l'avoir éloigné en

ne lui confiant rien, ou peu de chose, et en ne lui montrant les affaires que du côté qu'on vouloit qu'il les vît : cette conduite au fond étoit excusable ;—il étoit “ l'Argus,—” son désintéressement connu ne permettoit pas de se servir d'autre voie ; mais ses premiers comptes avoient fait impression ; le Conseil d'Etat résolut de ne rien payer qu'après un mûr examen ; mais, comme dans les circonstances où le Canada se trouvoit, il falloit continuer la confiance au papier, du moins, autant que les armées y resteroient—le ministre donna à cet égard des instructions<sup>s</sup> au Général et à l'Intendant, pour se conduire, et leur ordonna de faire part au peuple de l'arrangement que la Cour avoit pris ; MM. de Vaudreuil et Bigot, surtout ce dernier, sentirent bien le change, et quel orage tomberoit sur eux ; mais ils ne purent se dispenser de suivre les instructions du Roi, et de concert ensemble, ils écrivirent la lettre circulaire ci-après :

“ M.,—Nous venons de recevoir une lettre du ministre qui nous ordonne d'annoncer de la part du Roi aux Colons et habitants du Canada, que S. M. a été forcée de faire une suspension au paiement des lettres d'échange du Trésor ; elle nous a enjoint de leur expliquer que les lettres d'échange tirées en 1757 et 1758 seront exactement payées trois mois après la paix, avec les intérêts, à compter de l'échéance jusqu'au paiement ; et que celles tirées en 1759 le seront dans les 18 mois ; et que les billets de caisse, ou ordonnances, seront retirés et bien payés, dès que les circonstances le permettront.

“ Sa Majesté nous ordonne en même temps d'assurer tous ses sujets qu'il ne falloit pas moins qu'un épuisement total de ses finances pour se résoudre à prendre un tel parti, mais qu'elle compte assez sur leur fidélité et

“ l’attachement dont ils ont donné tant de preuves, pour  
 “ qu’ils attendent patiemment le paiement de tous les  
 “ capitaux.

“ Nous sommes, &c.

“ VAUDREUIL,  
 “ BIGOT.”

On ne pouvoit disconvenir que le Canada seul épuisoit la France ; ses dépenses intrinsèques étoient seules capables de ruiner plusieurs Provinces, et il n’y manquoit qu’un homme du caractère et de l’esprit de M. Law pour achever le système.

On aura peine à croire, que cette lettre, bien loin de décrier le papier, le fit au contraire rechercher, et ce fut avec une manie et une fureur qui s’empara de l’esprit de quantité de personnes ; on fit de nouveaux efforts pour en avoir, et on imagina de nouvelles dépenses. L’Intendant seul pensoit différemment, et pensoit juste. Le ministre, bien loin de lui savoir gré d’avoir tiré des sommes d’argent blanc sur ses propres fonds, et d’en ordonner le remboursement, ne lui en parloit pas même, quoiqu’il lui eût répondu sur tous les autres articles ; et les lettres particulières qu’il avoit lui conseilloit d’arranger ses affaires.

On avoit cependant avis que les ennemis devoient attaquer la Colonie par trois différens endroits ; il étoit arrivé beaucoup de vaisseaux à Québec, sur lesquels M. Murray avoit fait embarquer partie de sa garnison.\*

M. Pouchot avoit fait partir deux partis de sauvages, dont un étoit des Iroquois domiciliés, et l’autre des Loups. Celui d’Iroquois n’avoit été que jusqu’à la Baye de Niaouaré, † dans le Lac Ontario, et avoit trouvé une autre partie des cinq nations qui leur avoit dit que les Anglois s’assembloient au Fort Bull.

\* Le 15me de Juin.

† Voir p. 76, Note †

Tenouarisse\* étoit parti aussi depuis un mois pour Chouaguen, et il devoit y rester jusqu'à ce qu'il vît l'armée Anglaise. L'on sut par lui que l'avant garde ennemie étoit arrivée—qu'il y avoit beaucoup de bateaux à l'entrée du Lac des Oneyuths, et qu'enfin les Cinq Nations et les Outaouis chantoient la guerre à Niagara.

Le Détroit étoit réduit à l'extrémité; on y distribuoit de la viande sans pain ni bled d'Inde—faute de ce que le convoi des Illinois avoit manqué, parce que le S. de Macarty qui commandoit dans cet endroit avoit craint d'être attaqué par la garnison du fort Duquesne, qu'on disoit nombreuse, et que deux officiers et huit Illinois avoient été tués à l'entrée de la rivière des Cheraquis; † qu'outre cela 600 Têtes Plates avoient été en guerre sur le Onias; ainsi ce poste ne pouvoit plus se soutenir.

On avoit aussi appris que M. Murray faisoit monter des vaisseaux, et qu'il s'assembloit autour du Fort St. Frédéric encore un autre corps d'armée.

Le Général ordonna donc de nouveau que toutes les milices du Gouvernement se trouvassent prêtes à marcher au premier ordre avec les troupes en quartier chez eux, et de prendre des vivres pour huit jours, ainsi que pour leurs soldats, lesquels leur seroient exactement payés.

Un détachement de la garnison du Fort St. Frédéric vint annoncer l'arrivée prochaine de l'armée—en brûlant les hangars de Ste. Thérèse, qui étoit le dépôt de la ville de Montréal à St. Jean.

M. de Vaudreuil envoya ordre à M. Dumas de se replier, mais de ne le faire qu'à proportion que l'armée navale monteroit, et de camper exactement devant elle: M. de Boullamarque, qui étoit guéri de sa blessure, se

\* Ou Tenouarissens, Chef Sauvage.

† Ou Cheraqué,—rivière ainsi nommée qu'on trouve sur les anciennes cartes, qui tombe dans le Lac Érié, à l'ouest de Presqu'isle.

transporta dans les Isles, au-dessus du Lac St. Pierre, pour y examiner si l'on ne pourroit pas y arrêter l'armée de M. Murray ; et M. de Bougainville eut ordre de commander à l'Isle aux Noix ; enfin, on examina comment on pourroit mettre Montréal en défense, et c'étoit comme à Québec ce à quoi on avoit le moins pensé ; cependant on travailloit à réparer la maison du Gouverneur, et à entourer son jardin de murs : le tout aux dépens du Roi, et à grands frais ; et on négligeoit le bien public.

On fit encore construire à St. Jean des petites felouques et une batterie flottante, et on en donna le commandement à un nommé Lesage, brave homme.

Henry Marie Dubreuil de Pontbriand, Evêque de Québec, étoit mort dès le 9 de Juin. Il étoit Breton, et d'une famille distinguée ; peu savant,—prêchoit et chantoit très mal ; sa physionomie n'étoit pas heureuse ; il étoit entêté et peu sympathisant—ayant des brusqueries messéantes à sa dignité. Il mourut à Montréal, chez les prêtres de St. Sulpice, qu'il n'aimoit pas intérieurement, et chez lesquels il avoit été formé. On fit le vingt-cinq\* sa pompe funèbre, autant bien que les circonstances le permirent, et à la Sulpicienne, c'est-à-dire avec beaucoup de cérémonie et d'ostentation. Le P. Jolivet prononça son oraison funèbre, et le compara à Samuel que le peuple pleuroit ; la différence étoit néanmoins bien grande, et le parallèle n'étoit pas supportable ; il y parla de la liberté du clergé, et avec trop de hardiesse, et fronda le Gouvernement ; il sortit ainsi de son sujet, et parut n'être monté en chaire que pour défier les prêtres, plaider leurs prérogatives, insulter au public, et faire voir qu'il étoit rhétoricien ; son oraison, au reste, fut peu éloquente et grossièrement prononcée. Comme

---

\* Les Régîtres constatent que M. de Pontbriand est décédé le 8, et qu'il fut inhumé le 19 Juin, 1760.

c'est ici l'endroit le plus convenable de faire connoître le clergé du Canada, il est à propos de dire en quoi il consistoit alors.

Québec avoit un Evêque et un Chapitre, qui tiroient leurs revenus d'une Abbaye de France ; outre cela, un Séminaire assez riche, dont les sujets étoient fort honnêtes gens, doux et vertueux. Le Curé de Québec\* étoit un prêtre d'un désintéressement extraordinaire, ses charités s'étendoient sur tous les états ; il tendoit aux pauvres toujours une main secourable et aux riches l'autre pour leur faire racheter leurs péchés par l'aumône ; on le voyoit avec plaisir dans les maisons, et on l'y désiroit—parce qu'il n'étoit pas inquisiteur, et on respectoit moins son caractère que sa vertu.

Le Collège des Jésuites retiroit de fortes pensions du Roi, et avoit de grands biens. Ces Pères n'avoient pas quitté sur les rivages de l'Europe l'esprit de leur Société. Du fond de leur Collège, où ils sembloient ne se mêler de rien, ils cabaloient et donnoient le branle à toutes les affaires et ne négligioient aucuns moyens d'augmenter leurs richesses. Leur supérieur avoit les paroles douces et emmiellées du serpent qui tenta Eve.

Les Récollets s'étoient beaucoup relâchés de leur institut depuis qu'ils avoient pris indifféremment des sujets pour augmenter leur ordre : ces personnes leur ont communiqué un esprit de dissipation, et même dans quelques uns, de libertinage, qui fait méconnoître leur règle.

Le Séminaire de S. Sulpice, haut et puissant, se regardoit comme le souverain et l'arbitre du pays ; on ne pouvoit ni agir, ni rien faire à Montréal que conformément à leurs idées ; censeurs du public, ils forçoient les particuliers à leur ouvrir leurs maisons, pour y voir ce qu'ils y faisoient ;

---

\* M. Resche.

la nomination des Curés de l'Isle qu'ils avoient leur rendoit leurs vassaux soumis, avec lesquels ils agissoient en maîtres. Les Généraux trembloient sous eux, redoutant leur crédit en France, dont ils faisoient usage dans les occasions.

Les prêtres de la campagne, par imitation, se prévalaient de leurs grands revenus et de leur prétendue supériorité; ils menoient à leur guise les habitants, qu'ils vexaient souvent injustement, portant le trouble et la confusion dans leurs paroisses; agissant avec d'autant plus de hauteur et de fierté qu'ils étoient sûrs que leurs plaintes n'étoient point examinées, et qu'il suffisoit qu'il les portassent.

Tel étoit le sacerdoce en Canada, bien différent de l'Europe, où la religion et les lois se concilient, et où l'un et l'autre agissent sans mélange de prérogatives.\*

Le tableau que je fais paroître outré, à n'examiner les choses que superficiellement; je passerai pour être sans religion, parce que je développe l'esprit qui règne parmi ses ministres; Dieu veuille qu'on n'éprouve pas trop tard la vérité de ce que je dis, et qu'on ne se repente pas, comme ont fait quelques-uns de nos Généraux, de leur avoir accordé une confiance et des égards dont ils pourroient se prévaloir.

L'Armée de M. Murray avançoit lentement; le peuple, toujours favorable à ses idées, pensoit que c'étoit un jeu, et disoit hautement que les ennemis n'oseroient pas avancer. M. de Bourlamarque crut avoir trouver le moyen de boucher ou d'embarrasser le chenal † par où il falloit passer;

---

\* D'après les passages qui précèdent, ainsi que quelques autres, relativement au Clergé— à l'un desquels qui a rapport aux Jésuites, l'on a déjà fait une note (p. 19). Il semblerait que l'auteur du Manuscrit aurait dicté ces passages sous l'influence de sentiments très défavorables à l'Etat Ecclésiastique du Canada, et fortement entaché de préjugés; de plus, les opinions générales qu'il émet à son égard (même quelques-uns des faits qu'il cite, comme lorsqu'il parle des *Grands Revenus* du Clergé des Campagnes à l'époque d'alors) doivent conséquemment être regues avec beaucoup de réserve.

† Entre les Isles au-dessus du Lac St. Pierre.

on y descendit ; on fit quelques ouvrages dont on reconnut bientôt l'inutilité—puisqu'on découvrit d'autres endroits où les vaisseaux pourroient passer.

Ce fut par deux prisonniers que le détachement des Loups envoyés par M. de Pouchot fit qu'on apprit enfin que l'armée qui descendoit par Chouaguen étoit commandée par M. Amherst, et forte de 15,000 hommes ; dès lors, on ne douta plus que la Colonie ne fut attaquée à la fois par trois différents endroits, et que la lenteur de la marche de M. Murray ne provenoit que de ce que ces trois armées devoient agir ensembles. M. Amherst, ayant fait ses préparatifs, partit de Chouaguen et se rendit devant Oraconenton ;\* le Fort de la Présentation avoit été détruit, et le projet de défense de M. de Lévis ne pouvoit avoir lieu, eu égard à la supériorité de l'armée du Général Anglois ; ainsi, M. Amherst ne trouva point de difficulté. Avant de former le siège de ce fort il fit établir vis-à-vis du fort, sur la grande terre, des batteries qui en peu de temps rasèrent les parapets, et ruinèrent partie des retranchements ; M. Pouchot, fit, dans la défense, tout ce qu'il falloit pour mériter l'éloge du Général Anglois ; enfin, ne pouvant plus tenir, il lui remit sa place, et la garnison fut faite prisonnière de guerre.

M. Murray, ayant passé devant les Trois-Rivières, méprisa le siège de cette place ; il se rendit enfin devant les Isles, qu'il passa sans aucune difficulté. Mais, M. de Bourlamarque avoit fait faire des retranchements à Sorel, que M. Murray se contenta de faire canonner ; ces retranchements étoient pour empêcher sa jonction avec l'armée qui venoit de l'Isle aux Noix, et que l'on supposoit devoir descendre par la Rivière Chambly.

---

\* Ce Fort dont il a été déjà fait mention (pages 168 et 174) paraît avoir été situé (voir *Smith's History*, t. 1, p. 359) sur l'Isle Royale, entre la Présentation (maintenant Ogdensburg) et le commencement des Rapides.

MM. de Vaudreuil et de Lévis, incertains de la façon dont ils se défendroient, imaginoient différents moyens, et faisoient travailler fort inutilement ; d'abord ils avoient fait construire des Jacobittes—mis des chaloupes en corsaires, mais on vit bien après que ces choses ne pouvoient tenir contre des vaisseaux ; on s'attacha donc à faire des retranchements, dont les uns furent faits dans l'Isle de Ste. Hélène, et d'autres en avant du fauxbourg de Québec ; on construisit aussi une batterie rasante sur le fleuve ; on nettoya les remparts, et l'on y posa des guérites ; on fit tous ces ouvrages en peu de temps, et presque à la vue de l'ennemi. M. de Bourlamarque commandoit à la côte du sud, où il avoit quelques troupes et un corps de cavalerie ; il cotoyoit l'armée, et avoit ordre d'aller secourir M. de Bougainville en cas que l'Isle aux Noix fut attaquée. M. Murray, qui étoit apparemment instruit de la marche de M. Amherst, se présenta devant Ste. Thérèse ; M. Dumas se campa à la Pointe aux Trembles de l'Isle de Montréal, et M. de Bourlamarque, après avoir resté quelque temps à Varennes, y laissa une petite garde commandée par un officier, et se porta avec sa troupe à Longueuil, devant Montréal. Le Général Anglois envoyoit de temps en temps des ordres aux paroisses où il ne voyoit plus ou peu de troupes, de mettre bas les armes, et de rester tranquilles chez eux ; M. de Vaudreuil, au contraire, les commandoit de ne pas les rendre sous peine de la vie, en sorte que les habitants ne savoient précisément à quoi s'en tenir. Les habitants de Varennes faisoient garde. M. Murray qui avoit fait descendre de ses troupes à l'Isle Ste. Thérèse, où il n'avoit trouvé personne, voulut faire une descente à Varennes—on tira quelques coups de fusil sur les chaloupes ; le lendemain il fit faire une descente de dix ou douze cents hommes, qui marchèrent sur trois colonnes,

et s'emparèrent de l'Eglise ; ils brûlèrent quelques maisons, et pillèrent tout ce qu'ils trouvèrent jusqu'à un endroit nommé le Cap St. Michel ; on fit quelques prisonniers que M. Murray renvoya après que les habitants se furent soumis ; il fit même réparer, autant qu'il put, la perte en animaux que quelques-uns avoit faite, et eut la générosité de faire rendre plusieurs choses ; le Curé crut que le pillage de sa paroisse devoit seul intéresser toute la Colonie, et vint se faire badiner à Montréal, en venant demander, trois jours après, des secours à M. de Vaudreuil, faisant de grandes plaintes contre M. de Bourlamarque et l'officier qu'il y avoit laissé.

M. le Général, sachant que M. de Haviland, commandant l'armée qui venoit par l'Isle aux Noix, étoit déjà rendu à la rivière du Sud,\* où il faisoit travailler pour passer son artillerie, ne jugea pas l'Isle aux Noix imprenable ; il ordonna néanmoins à M. de Bougainville de tenir le plus qu'il pourroit, mais de ne pas attendre à se retirer qu'il ne le pût plus ; et lors de sa retraite, d'y laisser un officier pour capituler avec une foible garnison.

Le peuple voyant tous les progrès de ces armées, et sachant que M. Amherst et son armée ne devoit pas tarder à descendre, commença à s'intriguer. Les personnes sensées commencèrent à sauver, dans la campagne, ce qu'elles avoient de plus précieux—craignant pour Montréal ce qui étoit arrivé à Québec ; les vivres mêmes commençoient à manquer ; on avoit envoyé des ordres aux habitants de battre et de fournir du bled—ce qu'ils ne vouloient pas faire ; et ceux qui avoient les effets du Roi, ou qui pouvoient en disposer, songeoient à s'en emparer. L'insatiable de Villiers et quelques autres faisoient charroyer pendant la nuit les effets le plus à leur bienséance ; ils les firent mettre dans

---

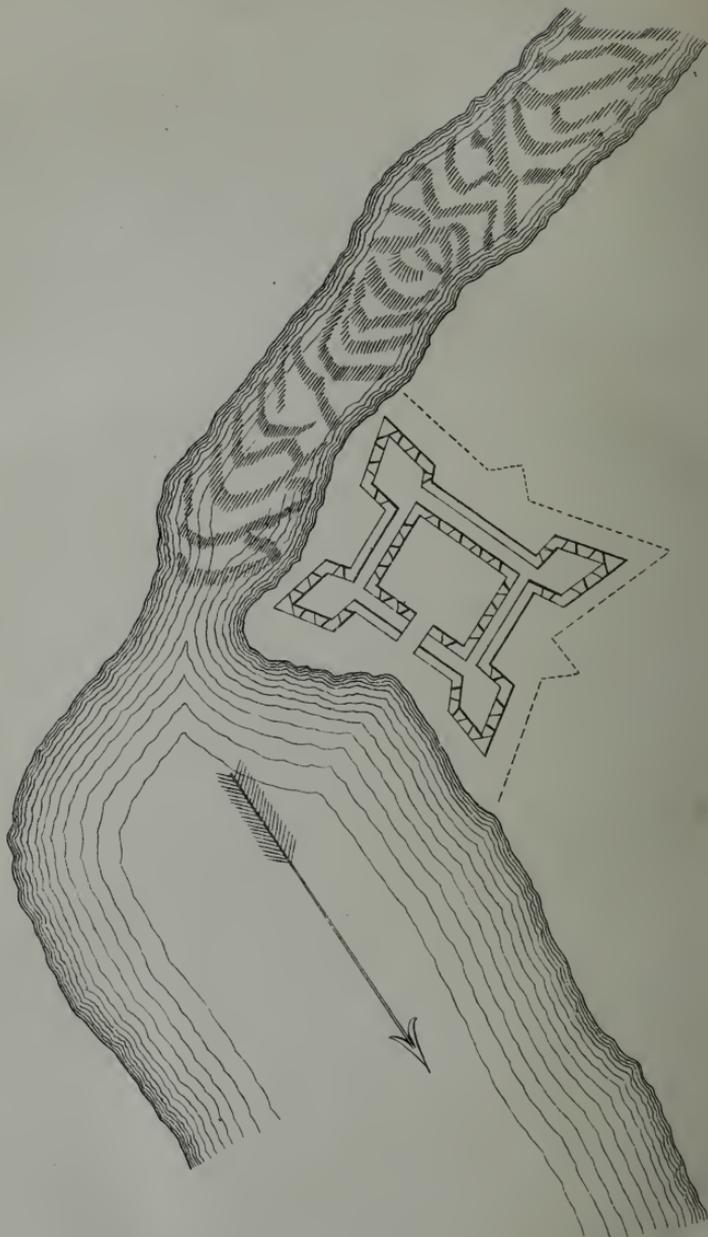
\* South River, Missiskoui Bay.

des voutes appartenant à leur Société ; le vil intérêt les animoit tant que de Villiers et Martel eurent de fréquentes discussions ensemble à ce sujet ; cependant ces gens-là refusoient à d'honnêtes gens des effets qui les auroient mis à l'abri de la plus grande misère, et n'auroient été que la récompense de leurs travaux. Ensuite de ces vols, on fit un inventaire que le garde-magasin ne voulut pas signer, alléguant qu'il ne pourroit justifier un juste emploi des manques.

L'Intendant fit aussi tirer des lettres d'échange pour les appointements dûs, à tous ceux qui avoient été au service, et des officiers et des troupes ; néanmoins les officiers des troupes de terre furent obligés de restituer le supplément d'appointement qui leur avoit été donné sur les ordres de l'Intendant—la Cour ayant refusé d'allouer cette dépense.

On régla les comptes du Munitionnaire qui avoit eu avis que ses fonds avoient été arrêtés en France, et ce fut toujours le S. de Villiers qui arrangea ces comptes ; le nommé Pillet, à la Chine, son commis, régla aussi les siens, et il eut de transport pour cette année seulement près de 600,000 livres. Martel, pour les signer eut un présent considérable ; cet homme étoit un habitant, qui n'étoit pas même aisé peu d'années auparavant ; sa maison et la position de sa terre, situées convenablement pour l'embarquement et le débarquement des effets, firent sa fortune ; il sous-traita les vivres : lorsque les convois partoient pour Frontenac, il donnoit des pochetées de biscuit pourri ou gâté, que les hommes ne pouvoient manger ; à la fin du voyage on lui remettoit ce biscuit qui servoit pour une autre fois, et il gagnoit ainsi une quantité prodigieuse de rations ; il faisoit encore des profits considérables sur le paiement des voyages. Le Munitionnaire ayant le crédit de faire commander le monde pour monter les bateaux, il arrivoit quelquefois que les hommes





N<sup>o</sup> 12

CHLAMBELY

See Page 201

qui étoient de loin n'avoient pas le temps à leur retour d'attendre la commodité de ce Pillet pour être payés—le temps leur étoit trop précieux pour leurs récoltes ou leurs labours. Pillet les faisoit attendre sous prétexte qu'il n'avoit point d'argent, et si long-temps qu'ils perdoient patience et s'en alloient; alors la paye lui restoit toute entière. Ces actions, et quelques autres semblables, lui attirèrent des reproches; le crédit du Munitiomnaire le soutint, mais il fut en exécration à tous les honnêtes gens. Il s'en consola par ses richesses.

Le Trésorier eut ordre de presser de mettre en règle les affaires qui le concernoit, et l'Intendant fit serrer dans des coffres ses papiers qui concernoient le pays, afin qu'ils ne fussent point confondus avec ceux qu'on devoit emporter en France. Le Greffe du Conseil fut aussi mis à part. Depuis la prise de Québec, partie des Conseillers s'étoient retirés à Montréal. Ce Conseil étoit établi à l'instar du Parlement, et jugeoit de toutes les affaires en dernier ressort.

Le Commandant de l'armée qui venoit par l'Isle aux Noix, ayant enfin fait ses dispositions, usa de son avantage sur les retranchements de ce fort, et les battit à revers. M. de Bougainville, voyant qu'il ne pouvoit tenir, et conformément aux ordres qui lui avoient été donnés, se replia sur l'armée de M. de Bourlamarque, et laissa le commandement de ces retranchements et d'une très petite garnison au S. le Borgne qui capitula bientôt, et accepta la condition d'être fait prisonnier de guerre. Ensuite l'armée descendit vers St. Jean, que les François avoient brûlé; on envoya un détachement s'emparer du Fort Chambly situé en bas des rapides, et dont les fortifications, quoiqu'en pierre, n'étoient pas capables d'arrêter une armée.\* Ce fort avoit été construit en 1662

---

\* Plan No. 12.

pour arrêter les incursions fréquentes que les Sauvages faisoient au centre de la Colonie, en descendant par la rivière Richelieu, autrement dite Chambly. Le S. de Lusignan, ancien capitaine de la Colonie, en étoit commandant; il attendit pour se rendre qu'il y eût du canon de placé, ce qui ne fut pas difficile—ce fort étant dominé; ensuite, cette armée prit le chemin de Laprairie, afin de pouvoir se joindre aux autres armées devant Montréal.

Les Généraux Français tenoient de fréquents conseils, qui n'aboutissoient à rien, parce que la jonction de ces trois armées détruisoit toutes les formes de défense que l'on projetoit, et l'embaras étoit d'autant plus grand qu'on n'avoit que très peu de vivres, et point d'espérance d'en tirer de la campagne. On ne savoit même quel sort feroit M. Amherst, ni comment capituler avec lui dans une place si mauvaise, et qui n'auroit pu tenir vingt-quatre heures; M. de Vaudreuil, ayant su le départ de M. Amherst d'Oraconenton, qu'il avoit soumis, pensa à capituler sitôt qu'il se présenteroit devant la ville.

M. Amherst, après avoir soumis Oraconenton, choisit parmi les Canadiens qui y étoient, ceux qui étoient le plus en état de conduire ses berges et canots; il laissa les sauvages qui l'avoient jusqu'alors accompagné, et descendit à Soulanges, petite paroisse de la Colonie, et où sont les derniers rapides,—qu'il sauta tous heureusement, et sans faire aucune perte, du moins considérable, et vint se présenter en bon ordre devant la paroisse nommé Lachine, où sa troupe campa sans aucune difficulté; les détachements qui y étoient ayant eu ordre de se replier sur la ville.

La ville de Montréal se nommoit autrefois Ville-Marie; elle est située dans l'Isle du même nom, sur le bord du fleuve

St. Laurent, au pied d'une grande Montagne ; sa figure est longue ; ses murailles sont peu élevées et peu épaisses, et ce n'est qu'un simple revêtement défendu par quelques bastions ; sa fortification est irrégulière et suit les sinuosités du terrain : à une des extrémités est une éminence de terre rapportée, sur laquelle étoit une batterie très mal en ordre. Cette ville n'a proprement que deux grandes rues longues ; la maison des Sulpiciens et celle des Jésuites occupent chacune un très grand terrain. Il y a encore un Couvent de Récollets, avec un d'Hospitalières, et des Sœurs de la Congrégation ; et hors de la ville un autre, où l'on reçoit les fous et les infirmes. Le climat en est beaucoup plus doux qu'à Québec ; aussi tout y vient mieux. C'est l'abord des Sauvages des pays d'en haut, et c'est là où se forment les sociétés et les équipements pour les pelleteries. Les habitants sont civils et somptueux ; ils aiment la bonne chère et la munificence. Le sexe y a un goût inimitable pour la parure, et sacrifie tout pour contenter cette passion ; enfin, on peut nommer ce peuple le peuple joyeux—tout y brille et s'y divertit. Le Séminaire de St. Sulpice en est seigneur, ainsi que de huit autres paroisses dans l'Isle, et de deux autres hors de l'Isle. Ce Gouvernement a environ trente lieues de long, la largeur n'est pas déterminée—le Canada n'étant établi que sur les deux lisières du fleuve. Telle étoit cette ville lorsque M. Amherst vint se présenter devant elle ; M. de Vaudreuil, qui avoit été averti de son arrivée à Lachine, donna ordre à toutes les troupes de se réunir à Montréal ; M. Dumas vint camper dans le Faubourg de Québec, et se posta dans les retranchements qui étoient à la tête ; M. de Bourlamarque entra dans les Fauxbourgs St. Jean et des Récollets ; la bourgeoisie eut ordre, avec le restant des troupes, de se poster sur les

ramparts, et abandonna les retranchements de l'Isle Ste. Hélène qui étoient construits de façon qu'on pouvoit les surprendre par l'autre côté de l'Isle, qui n'étoit pas fortifiée ; car, au lieu de se retrancher sur la crête des hauteurs qui sont dans cette Isle, on avoit seulement dressé une batterie qui donnoit sur l'armée de M. Murray, et de cette batterie on avoit fait des coupures, qui ne suivoient pas loin, de côté et d'autre, pour couvrir la mousqueterie, en cas qu'on allât l'attaquer : cette manœuvre et les autres font voir que les Généraux et les autres croyoient n'avoir à faire qu'à M. Murray, car il falloit être bouché pour agir comme on faisoit.

Le Général Murray débarqua son artillerie et son armée en bon ordre, campa le premier jour sur une ligne qui pouvoit se présenter ou faire face aux côtés par où elle serait attaquée, et même se rembarquer aisément ; M. Amherst vint camper sur la pente de la Montagne, son armée embrassant la moitié de la ville, et étant au-dessus ; en sorte qu'il pouvoit aisément la détruire avec ses seules bouches à feu ; M. Murray vint le joindre et campa sur la même ligne. M. de Vaudreuil avoit déjà fait dresser les articles de la capitulation ; M. Amherst l'ayant envoyé sommer de se rendre, le Général lui dépêcha le S. de Bougainville, Colonel, pour lui porter le projet,—que M. Amherst examina. Il les passa presque tous, à l'exception qu'il voulût que les troupes fussent prisonnières de guerre, et missent bas les armes ; il dédaigna l'article qui portait que le Roy de France nommeroit l'Evêque. Il falloit être peu instruit pour faire une pareille proposition. La nomination à un Evêché est en France un droit de la Couronne ; c'étoit conséquemment se retenir la souveraineté du pays. Quand Louis XIV., en 1672, eut conquis Utrecht, il y

établit tout de suite un Evêque : cet exemple doit faire voir que la conquête donne tous les droits de la possession légitime, sans aucune réserve que celle de la sûreté publique. M. Amherst ne voulut pas non plus passer l'article des Acadiens ; mais lui, et les Gouverneurs particuliers, ont eu la générosité de les laisser tranquilles.

M. le Chevalier de Lévis, ayant su que M. le Général vouloit les faire prisonniers, voulut se retirer avec les troupes dans l'Isle de Ste. Hélène, afin d'obtenir une capitulation plus honorable ; mais M. de Vaudreuil lui ayant présenté les ordres qu'il avoit de la Cour, eu égard au public, le fit consentir à l'accepter, et ayant été signée de part et d'autre, un détachement commandé par M. Haldimand, entra dans la ville et s'empara des portes ; les troupes de France ayant mis bas leurs armes, s'embarquèrent dans des bâtimens pour se rendre à Québec, et de là en France, où elles devoient rester sans servir durant la guerre.

Le peuple revenu de la crainte qu'il avoit d'être pillé ou brûlé, songea que le changement du Gouvernement le laissoit sans argent réel. L'Intendant reçut à cet égard plusieurs remontrances ; il ne répondoit autre chose, sinon qu'il feroit son possible auprès du Ministère pour presser l'acquit des lettres d'échange et papier restant sur la place ; il s'en trouva pour 60 millions entre les mains des particuliers : on vit alors d'étranges choses ; les uns portoient des ordonnances de 96 livres qu'on leur échangeoit sur la place pour une piastre ; d'autres avoient pour ces ordonnances une confiance si aveugle, qu'ils vendoient leurs meubles en cette monnoie, et se dépouilloient même de leur nécessaire pour en avoir une plus grande quantité ; quelques-uns ayant vu que l'Intendant fesoit brûler des ordonnances qui n'étoient pas remplies,

s'imaginèrent toute autre chose, et voulurent présenter une requête à M. Amherst pour le faire arrêter.

Enfin, M. Amherst n'ayant pas le temps d'établir des Justices, ordonna qu'en attendant, les capitaines de milice la rendroient chacun dans leur compagnie, dont l'appel seroit porté devant l'Officier des troupes qui se trouveroit commander dans la paroisse ; et qu'enfin, de cet officier, on pourroit en appeler au Gouverneur.

M. de Vaudreuil, sa femme, Cadet, Pénissault, sa femme, et Maurin, s'embarquèrent sur la Marie, après quoi M. Amherst établit pour Gouverneur de Montréal M. Thomas Gage, officier de distinction, qui fit sentir qu'on ne devoit espérer que de la douceur de son gouvernement.

Malgré le grand détail où je suis entré dans ces Mémoires, j'ai passé sur bien des choses ; si je les avoit dites, la postérité ou ceux qui les liront, auraient eu peine à les croire, et m'auroient beaucoup plus taxé d'imposture qu'on ne le fera ; ainsi, je finis mes réflexions par dire que le Gouvernement de cette Colonie n'a point eu jusqu'alors d'assiette uniforme et suivie ; que les personnes qui ont gouverné l'ont fait arbitrairement, d'où s'en est suivi le despotisme et la dureté dans le commandement ; et ce despotisme influa dans tous les états. Le militaire domina avec trop de hauteur.

La puissance du Gouverneur et de l'Intendant ne fut pas même restreinte par les lois. Leurs caprices seuls décidèrent les jugements qui en émanèrent, et furent le triomphe de cette puissance arbitraire ; de sorte que les particuliers devinrent la victime de leur prévention et de leur autorité. La protection fit tout ; le mérite fut persécuté ; la Cour ne fit point

assez d'attention aux plaintes qu'on lui porta, l'argent du Canada avoit tout gagné ; la plupart de ceux qui abordoient le ministre étoient pensionnés ; rien par conséquent ne transpiroit, en sorte que pour s'être justement plaint on essuyoit des disgraces encore plus fortes ; un tel système n'étoit guère propre à faire fleurir et même maintenir une Colonie.

FINIS.